

RAPPORT D'ACTIVITE

2020



Association l'Îlot

4 rue de Lübeck 67000 STRASBOURG

<https://www.lilot-asso.eu>

contact@lilot-asso.eu

03 88 55 74 83

*« Cheminant il n'y pas de chemin,
Le chemin se fait en marchant. »*

Antonio Machado (1875-1939)

Poète espagnol

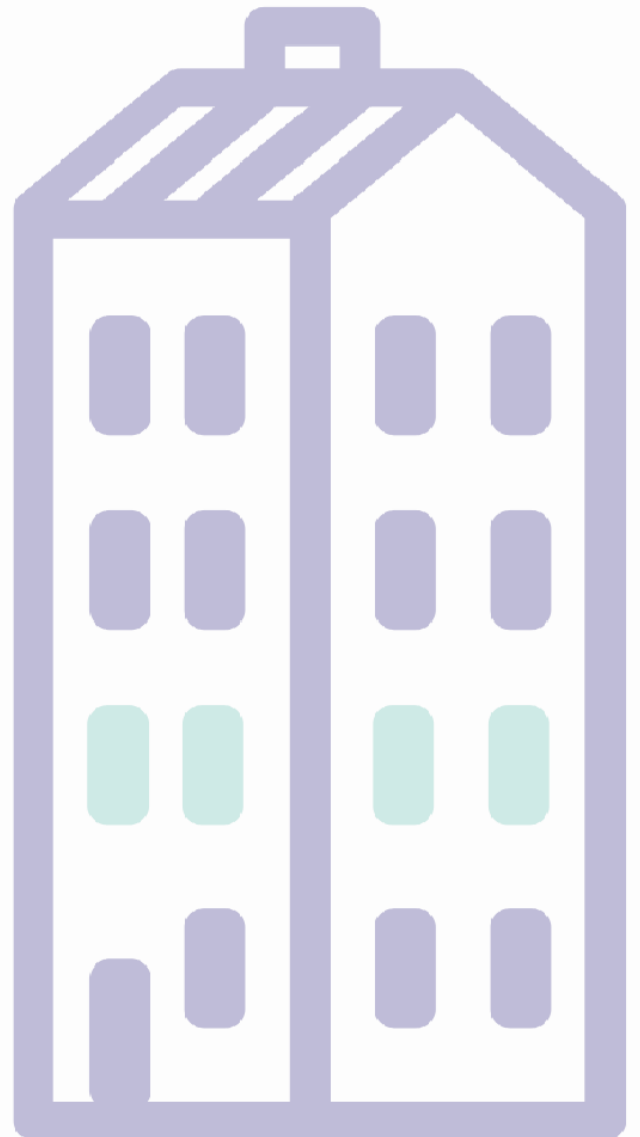
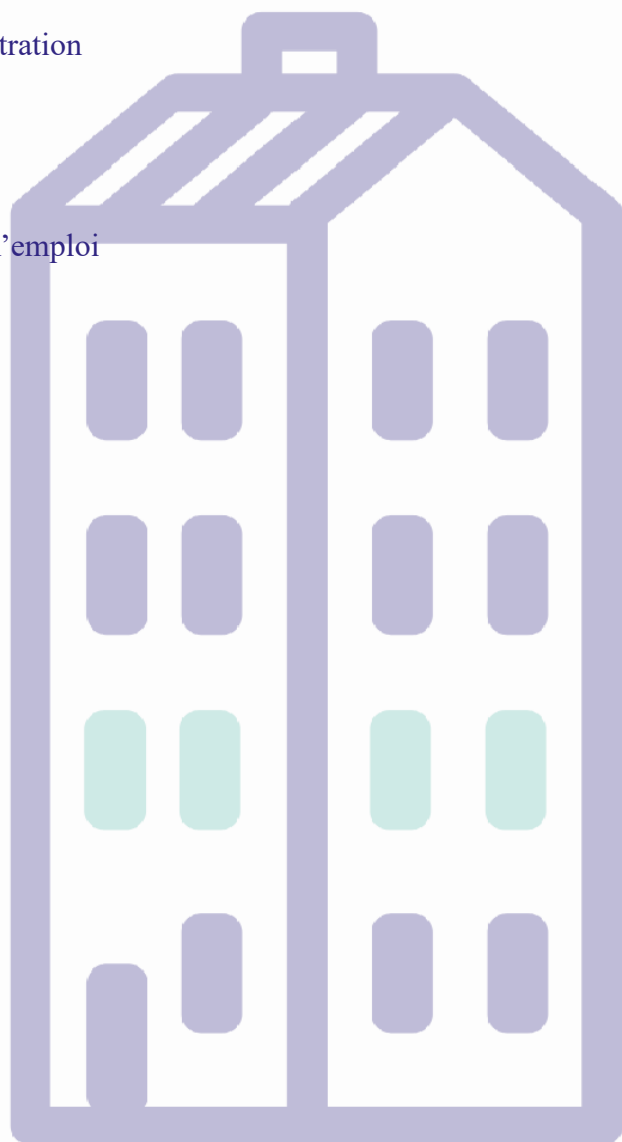


TABLE DES MATIERES

RAPPORT MORAL	6
I– Présentation de l'Îlot : Son histoire, ses valeurs, ses missions	8
A– L'histoire de l'association	8
B– Les valeurs de l'association	9
C– Les missions de l'association	10
II– Les chiffres de l'année	11
III– Les événements marquants de l'année 2020	12
A– La Nuit de la Solidarité à Strasbourg le 4 mars	12
B– La crise sanitaire	13
C– Intégration de l'Îlot au CA du CCAS de Strasbourg	16
IV– L'Îlot, une structure partenariale et bénévole	17
A- L'inscription de l'Îlot dans un réseau partenarial	17
B– Place du bénévolat et implication du Conseil d'Administration	18
V– L'accompagnement des Habitant.e.s	19
A- Accès aux droits	20
B– Accompagnement budgétaire, accès à la formation et à l'emploi	20
C– Accompagnement dans et vers le logement	21
D– Santé et réduction des risques	22
VI– Les actions collectives	24
A– Les activités intérieures	24
B– Les activités extérieures	26
C– Les Conseils des Habitant.e.s	29
VII– Les perspectives 2021	31
A– Les perspectives de développement	31
B– Poursuite de la structuration de l'association	32
C– Communication extérieure	34
D– Les actions collectives	34
ANNEXES	35



RAPPORT MORAL

Cette année 2020 fût l'année de la Covid-19, faite de confinements mais aussi de solidarité avec une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs et actrices pour faire face à cette crise. Elle a confirmé que le logement n'est pas un simple droit, mais aussi une base de justice fondamentale pour chacun. Effectivement, au tout début de la crise sanitaire, des personnes, à risques ou non, ont été confinées dehors. Alors que cette crise n'est pas encore passée, aujourd'hui, les expulsions ont reprises.

Dès les débuts de cette année, la solidarité a primé. Un collectif d'associations auquel nous avons pris part a vu le jour et a organisé la Nuit de la Solidarité de Strasbourg. Cet événement a démontré, chiffres à l'appui, qu'un nombre important de personnes dorment à la rue à Strasbourg sans possibilités de mise à l'abri. Pour rappel, ce n'est pas moins de 265 personnes rencontrées sans solution d'hébergement à la veille de la crise sanitaire. Peu de temps après, en pleine crise, alors que cela aurait été unimaginable auparavant, les services publics ont entendu les appels et ont déployé les moyens pour mettre à l'abri les personnes à la rue sur le territoire. D'expérience, jamais autant de moyens ne furent mis en œuvre et eurent des résultats aussi visibles.

Du jour au lendemain, ce sont près de 800 nouvelles places d'hébergement qui ont pu être financées. Des dispositifs à haut seuil de tolérance ont été ouverts et des squats ont été maintenus. Pour la première fois depuis de nombreuses années le nombre de personnes sans domicile a enfin chuté. Par opposition au monde d'avant, les hauts seuils de tolérance dans l'accueil a permis aux bénéficiaires d'adhérer et de rester sur le temps long dans leur hébergement.

Au niveau de l'Îlot, en 2020, nous n'avons vécu aucune sortie. C'est, à mon sens, un marqueur qu'au-delà d'être un droit, avoir un toit sur la tête est aussi une nécessité absolue. Contrairement au discours qui peut être tenu par certains, si nous ne préjugeons pas de la capacité à habiter des personnes, la rue n'est pas une fatalité.

Plein d'espoir en l'avenir, nous restons attentifs à la pérennité des moyens actuels et l'ouverture vers de nouveaux. Nous espérons que ces moyens évolueront, que le système de l'hébergement « classique » qui est de nouveau saturé évolue en des solutions mieux adaptées aux personnes, avec la possibilité d'un accompagnement global. Là est la solution au désengorgement de celui-ci.

La solidarité a primé au sein de l'Îlot. Certes, individuellement, nous avons vécu des moments difficiles et collectivement nous avons été désorganisés. Cela a par ailleurs abouti au début de cette année 2021 au départ du CA de notre Vice-Président, que j'aimerais remercier ici pour son implication. Mais que ce soit les habitants, les salarié.e.s et les membres de l'association, nous nous sommes adapté.e.s pour renforcer l'auto-gestion et poursuivre la co-construction. Profitant des liens créés lors de la Nuit de la Solidarité, nous, habitants, salarié.e.s et bénévoles, avons prêté main forte directement à des structures en difficultés et nous avons servi d'intermédiaire à d'autre.

A mon sens, l'esprit de l'Îlot, où la parole et les actes de chacun ont leur importance, s'est encore plus affirmé cette année. L'association a démontré sa solidité face à cette crise et se sert de cette force motrice pour aller plus loin dans sa démarche.

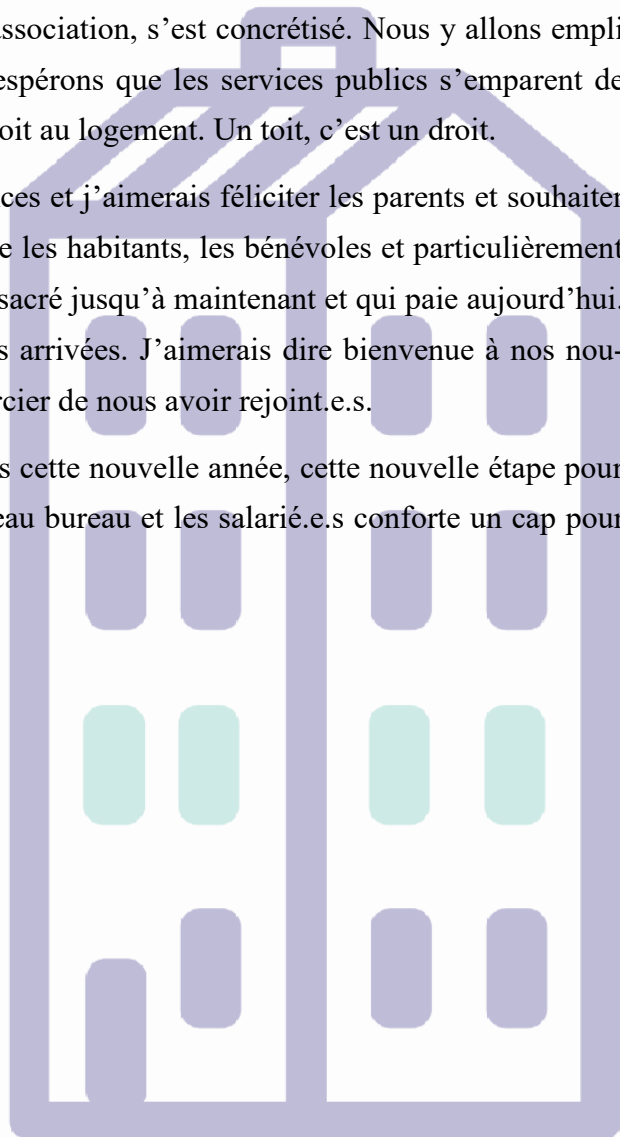
Aucune association ne peut porter la lutte contre la précarité seule. Ensemble, avec chacun des acteurs, avec chacun l'envie de proposer des solutions, nous pouvons arriver à réduire le nombre de personnes sans-abri et déployer les moyens pour faire respecter leurs droits. C'est dans cette optique que nous avons intégré le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale. Aussi, durant cette année 2020, nous avons décidé de répondre à l'appel à projet « Logement d'Abord » lancé par la ville de Strasbourg. C'est une grande étape pour nous.

En accord avec notre projet, nous avons pris part à sa construction, défendu les valeurs du logement d'abord et demain nous y participerons. D'autres associations ont déposé des projets et ont été sélectionnées. Nous saluons le fait que ces acteurs contribuent au développement du modèle du logement d'abord sur le territoire. Cette expérimentation sera suivie par des études qui objectiveront les impacts pour les personnes. Ce projet servira donc de base pour améliorer nos approches, nos méthodes et pour étayer nos plaidoyers. De plus, elle nous permettra d'élargir la palette de compétences nécessaires pour accompagner au mieux les personnes et répondre plus justement à leurs besoins.

Cette année a été dense et, malgré les difficultés, l'Îlot a été solide et engagé. Le modèle du logement d'abord et ce qu'il représente, ce pour quoi est née notre association, s'est concrétisé. Nous y allons empli d'envie, d'idées et de détermination pour le déployer et espérons que les services publics s'emparent de l'outil dans le futur pour faire appliquer concrètement le droit au logement. Un toit, c'est un droit.

Cette année 2020-2021 a été l'année de trois naissances et j'aimerais féliciter les parents et souhaiter au nom de l'association bienvenue aux enfants. Je remercie les habitants, les bénévoles et particulièrement les salarié.e.s pour le temps, la patience, l'engagement consacré jusqu'à maintenant et qui paie aujourd'hui. Et enfin, qui dit déploiement de projet, dit aussi nouvelles arrivées. J'aimerais dire bienvenue à nos nouveaux.elles salarié.e.s Charlotte, Eve et Florian et les remercier de nous avoir rejoint.e.s.

Il s'agit maintenant de projeter notre association dans cette nouvelle année, cette nouvelle étape pour nous. Nous discuterons à la fin de l'AG pour que le nouveau bureau et les salarié.e.s conforte un cap pour cette année 2021-2022.



I– Présentation de l'Îlot : son histoire, ses valeurs, ses missions

Un questionnaire a été remis aux habitants de la maison et, cette année, à deux personnes hébergées de long terme depuis janvier 2020 par deux locataires. Ce questionnaire permet à l'association de faire part de l'avis des habitants et personnes hébergées sur la gestion des locaux, l'accompagnement proposé ainsi que l'ambiance dans le groupe, et de le retranscrire dans le rapport annuel.

Cette année, une annexe concernant la crise sanitaire a été rajoutée pour recueillir leurs impressions sur la manière dont ils ont vécu cette période.

Sur 9 questionnaires remis, 6 nous ont été retournés.

A– L'histoire de l'association

L'association l'Îlot est née d'un dialogue entre les pouvoirs publics et le collectif "sans dents mais pas sans droits" composé d'acteur.rices. associatif.ve.s et de citoyen.ne.s engagé.e.s dans la lutte contre la précarité.

Une proposition concrète a émergé de ces échanges, celle de proposer un lieu de vie adapté à des personnes ayant vécu de longs parcours de rue et s'étant, de fait, éloignées des dispositifs d'hébergement classique.

Après un an de rencontres auprès des services de la ville et de l'Etat, un cadre d'intervention et de financement a permis d'inscrire ce nouveau projet dans un modèle à construire : l'application du modèle d'accompagnement se centrant sur le logement d'abord via l'intermédiation locative.

En 2018, l'Îlot a signé auprès du bailleur Habitation Moderne, une convention d'occupation précaire actant la mise à disposition de deux logements dans le quartier du Port du Rhin. Ces deux F6 sont composés de cinq chambres pour le premier et de deux chambres pour le second, et de plusieurs espaces collectifs, une cuisine, un salon, une buanderie, des sanitaires et un bureau pour les salarié.e.s, ce qui induit de fait un projet d'habitat co-partagé.



Nous nous sommes inscrits dans la démarche du Logement d'Abord. Le postulat de départ étant de considérer que chaque personne, quelle que soit son histoire et les problématiques qu'elle rencontre, peut avoir et faire valoir le droit d'accéder à un logement pérenne. Nous considérons que le logement est un point de départ et d'ancrage pour poser les premières pierres d'un accompagnement. Il permet aux personnes accueillies de se poser, d'apporter une amélioration de leurs conditions de vie, un mieux-être sur le long terme et ainsi de se projeter dans de nouvelles dynamiques.

En ce qui concerne les locaux, les 6 personnes qui ont répondu au questionnaire se disent satisfaites de la situation géographique de la maison. « Juste à côté de l'Allemagne, tout à proximité (Tram, super-marchés) ».

Toutes se disent aussi satisfaites de leur espace personnel. « Quand elle est rangée ». Sur ces 6 personnes, 4 ont aménagé leur espace selon leurs goûts, une personne ne se dit pas satisfaite de son aménagement et une dernière est plus mitigée dans sa réponse : « Pas tout à fait ce que je voulais faire, un petit peu mais j'étais pas en état de faire ce que je voulais ».

Au sujet des espaces collectifs, cinq personnes considèrent qu'ils sont adaptés et pratiques et une émet plus de réserve sur le fonctionnement collectif au sein de ces espaces : « Il y a des ustensiles qui disparaissent et ça c'est embêtant ».

A propos de la boîte au lettre commune, 3 personnes se disent satisfaites mais l'une d'entre elle propose tout de même un autre fonctionnement : « Tous les courriers remontent j'espère. Mais risque de courriers qui se perdent. Ce serait mieux si elle est fermée et les référents ramènent le courrier aux personnes. Les trois autres personnes ayant répondu au questionnaire se disent, eux, insatisfait de la boîte aux lettres. « Accessible à tout-un-chacun », « cassé », « mauvais état ». Nous veillerons, en 2021, à trouvé une solution qui convienne à tous.

Quant au local de stockage, la totalité des personnes qui ont répondu au questionnaire se dit satisfaite. « Rien à mettre dedans, c'est mieux depuis qu'il est fermé ».

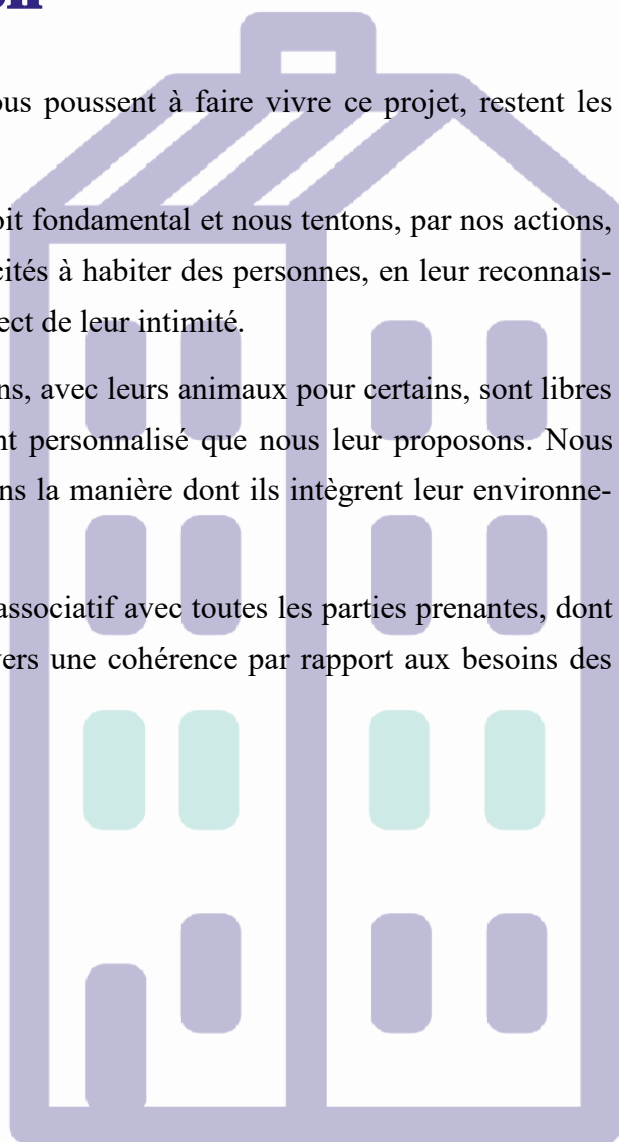
B– Les valeurs de l'association

Après maintenant trois ans d'existence, les valeurs qui nous poussent à faire vivre ce projet, restent les mêmes.

Premièrement, nous considérons le logement comme un droit fondamental et nous tentons, par nos actions, de le rendre effectif à notre échelle sans préjuger des capacités à habiter des personnes, en leur reconnaissant leur droit à l'échec et au recommencement dans le respect de leur intimité.

En intégrant l'association, les personnes que nous accueillons, avec leurs animaux pour certains, sont libres d'adhérer au projet de l'association et à l'accompagnement personnalisé que nous leur proposons. Nous pensons que la libre adhésion des personnes est un plus dans la manière dont ils intègrent leur environnement.

Nous pensons par ailleurs que la co-construction du projet associatif avec toutes les parties prenantes, dont les habitant.e.s, pourra permettre de tendre toujours plus vers une cohérence par rapport aux besoins des personnes que nous accompagnons.



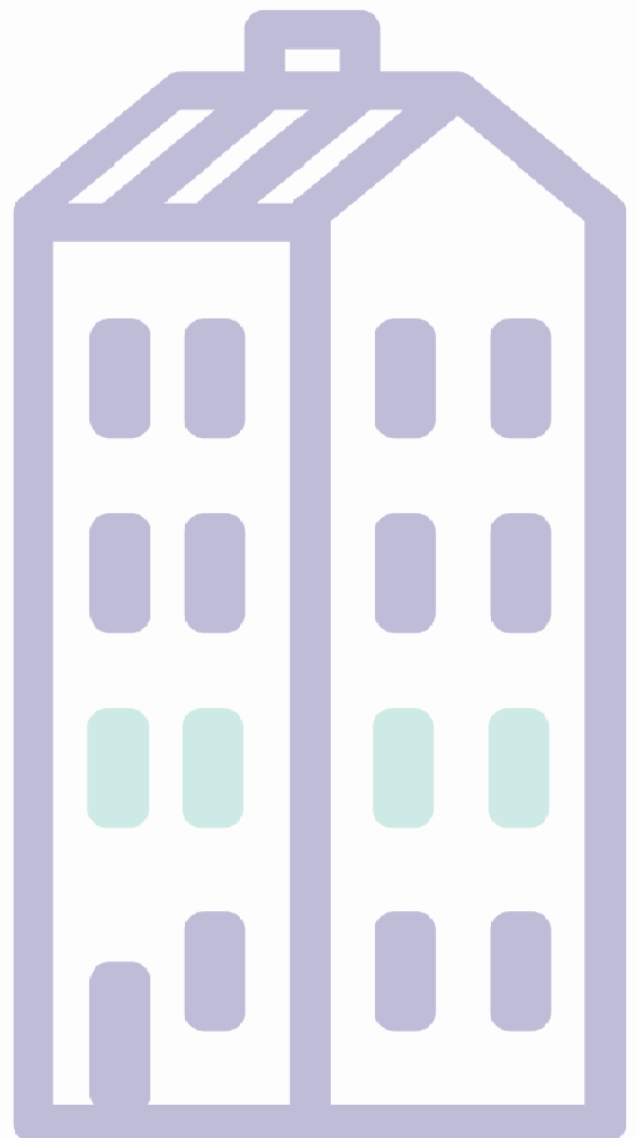
C– Les missions de l’association

Notre objet premier, historique, est de proposer, à un public dit “hors-circuit”, un habitat pérenne et adapté pour leur permettre de se stabiliser dans un lieu de vie et ainsi d’inscrire leur réinsertion dans le temps.

Notre mission est d’accompagner les habitant.e.s dans leurs projets personnels selon leurs besoins et leurs demandes. Il s’agit de travailler à partir de leurs initiatives, les travailleurs sociaux venant en soutien de ses dynamiques positives. Le travail en partenariat est essentiel car il permet de mettre en lien les habitant.e.s avec des professionnel.le.s compétent.e.s, pouvant répondre à leurs problématiques singulières. L’accompagnement devient ainsi pluridisciplinaire et adapté à chaque situation.

L’accompagnement des projets collectifs est aussi une mission de l’association. La co-construction de projets en commun permet de favoriser la coopération et l’intégration dans un nouvel environnement social. L’équipe salariée et bénévole vient, là aussi, en soutien aux habitant.e.s et leur amène les outils, contacts et méthodes pour la concrétisation de ses dynamiques collectives.

Pour finir, l’association met un point d’honneur sur l’aspect plaidoyer. En effet, l’Îlot s’est créée par les actions militantes d’un groupe de personnes et l’association continue d’agir pour toujours plus de reconnaissance des personnes en situation de précarité, notamment une prise en compte plus accrue du rôle du logement dans le parcours de tout un chacun.



II– Les chiffres de l'année



7 hommes, de quarante ans en moyenne, ont été locataires en 2020 dans le cadre d'une Convention d'Occupation de 3 mois renouvelable.

0 sortie / **0** entrée en 2020 = 100 % de maintien dans le logement

23 mois de temps de séjour moyen depuis l'ouverture de la structure



7 chiens et **1** rat ont accompagné les habitants pendant l'année 2020



22 personnes distinctes hébergées par les locataires dont **2** sur toute l'année 2020

Cela représente **1150** nuitées



En 2020, nous avons tenu **4** Conseils des Habitant.e.s et **2** Conseils des Habitant.e.s Obligatoires



2 ETP (Un coordinateur et une intervenante sociale)



15 bénévoles

III- Les événements marquants de l'année 2020

A– La Nuit de la Solidarité à Strasbourg le 4 mars

Dès le mois de janvier 2020, un collectif composé de 26 associations et collectifs, dont l'Îlot, s'est créé pour monter la première Nuit de la Solidarité à Strasbourg avec un but en commun : mieux appréhender les situations des personnes faisant face à la grande précarité sur leur territoire d'action.



Ce groupe s'est accordé sur quatre objectifs. Le premier objectif était la sensibilisation, la mobilisation et l'information des citoyens et citoyennes sur les problématiques plurielles liées à la précarité et à l'exclusion. Il s'agissait de faire de la Nuit de la Solidarité un espace de rencontres et d'échanges, cela favorisant l'investissement à long terme dans la lutte contre la précarité et changeant le regard que nous pouvons y porter. Le

soir de l'événement, 330 personnes se sont mobilisées pour l'occasion. Pour certains, ce fut le début d'une mobilisation bénévole.

Le second objectif était d'interpeller et d'alerter les pouvoirs publics en leur exposant des données étayées et chiffrées ainsi qu'un éclairage sur les situations rencontrées. Le lendemain de la Nuit de la Solidarité a été organisée une soirée débat en partenariat avec l'ORIV. Il a été proposé aux candidats aux élections municipales une charte d'engagement qui a été co-construite par les associations et collectifs. Cette charte est une base qui nous permet aujourd'hui de suivre les avancées engagées par les élu.e.s. Plus de 100 personnes ont participé à cette soirée riche en échanges.

L'ambition du collectif était de reconduire cet événement dans les prochaines années et sur d'autres périodes, considérant que l'été par exemple amène avec lui d'autres problématiques qu'il serait intéressant de documenter.

La création de la Nuit de la Solidarité avait aussi pour but de se faire rencontrer et collaborer tous les acteurs et toutes les actrices luttant contre la précarité sur le territoire strasbourgeois. Nous avons pu constater, notamment lors de la crise sanitaire, que la Nuit de la Solidarité a permis de souder des liens essentiels à nos actions et a été créatrice de réseau.

C'est parce que les objectifs de ce collectif et de cette action entre en résonance avec ceux de notre association que le conseil d'administration a permis la mobilisation d'une salariée tout au long de la construction de la Nuit de la Solidarité. Les habitants ont eux aussi participé à la préparation de l'événement en aidant notamment à la confection des sachets à l'attention des bénévoles. Un salarié, une personne hébergée et des bénévoles de l'association ont aussi souhaité participer bénévolement au recueil de données sur un des secteurs le soir de la Nuit de la Solidarité. La majorité des habitants se sont intéressés à la démarche et ont suivi les différents retours à la suite de l'événement.

B– La crise sanitaire

Depuis le mois de Mars 2020, le monde fait face à une pandémie causée par le virus du Covid-19. Le 14 mars 2020 la France est entrée dans le stade 3 de l'épidémie et toute la population a été confinée.

Afin de maintenir un service minimum auprès des habitants et de limiter les vecteurs de contamination, l'association a dû se réorganiser et s'adapter. Un travail d'affichage et d'éducation aux gestes barrières ainsi qu'un travail sur la cohésion et l'auto-gestion du groupe d'habitants confinés ont été menés dès les premiers jours.

Suite à la création d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA), il a été décidé d'assurer une présence salariée ponctuelle (deux fois par semaine sur des tranches horaires de 3 heures hors demandes spécifiques) pour assurer les suivis de bases et apporter un soutien matériel. Le télétravail a été généralisé le reste du temps. Les habitants étaient ainsi, chaque semaine, approvisionnés en denrées alimentaires, produits d'hygiène, produits ménagers et matériel de réduction des risques grâce à nos partenaires. Fort de notre démarche de toujours travailler avec les habitants, nous avons demandé à un habitant d'être "ressources" sur place. Il lui a notamment été demandé d'être vigilant quant au respect des règles d'hygiène dans la maison et de prévenir l'équipe salariée sur toutes situations demandant une intervention de leur part hors des temps de présence prédéfinis. Cet habitant a été particulièrement attentif à l'état de santé et moral de ses colocataires.

Un plan d'action a été pensé dans le cas d'une contamination au Covid-19. Heureusement, cela n'a pas été le cas sur l'année 2020.

Il a fallu s'adapter et mettre en place de nouveaux moyens de communication. Le téléphone est ainsi devenu notre meilleur allié pour garder le contact avec les habitants et un groupe facebook a été créé pour informer les habitants des nouvelles mesures gouvernementales, des temps de présence des salarié.e.s et pour l'envoi de programmes culturels et de loisirs pour passer le temps individuellement.

Nos salarié.e.s ont fait le lien régulièrement avec les services de l'Etat afin de les informer très régulièrement de la situation.

Sur les mois d'avril et mai, un habitant de l'Îlot a été mobilisé en tant qu'intervenant social à l'hôtel Ibis gare géré par la croix rouge, ouvert spécifiquement pendant la crise sanitaire.

Le coordinateur a été mobilisé sur l'Hôtel Social du Château d'Eau pour un mois dans le cadre d'une convention de mise à disposition de moyens entre l'association l'Îlot et l'Association d'Accueil et d'Hébergement pour les Jeunes (AAHJ) afin de renforcer leurs équipes impactées par la Covid.

Nous remercions particulièrement Abribus, le Secours Populaire et les loupsquetaires pour le ravitaillement. Nous remercions aussi le restaurant Les funambules d'avoir concocté deux plats par semaine pour les habitants et le restaurant Chez Paulus pour nous avoir appelé à chaque fois qu'il leur restait des repas. Merci aussi à l'association Ithaque pour le soutien matériel lié à la réduction des risques.

A partir du 11 Mai 2020, une stratégie nationale de déconfinement s'est mise en place et l'association en a respecté toutes les étapes, notamment via la création d'un Plan de Reprise d'Activité.

Les salarié.e.s sont intervenu.e.s sur place de manière alternée sur des temps plus fréquents tout en continuant à maintenir une vigilance sanitaire stricte et un approvisionnement en matériel (gel hydroalcoolique, produits ménagers javellisés et masques dès qu'il a été possible d'en récupérer auprès de la préfecture).

Progressivement, nous avons pu reprendre les activités collectives en extérieures facilitées par le beau temps. Les temps partagés étaient attendus, la cohésion du groupe ainsi que le bien-être des habitants ayant été quelque peu mis en difficulté pendant la période précitée.

Les contaminations étant reparties de plus belle au troisième trimestre de l'année, l'association a de nouveau redéfini son modèle d'intervention.

A l'annonce du couvre-feu et du nouveau confinement en octobre 2020, nous nous sommes ré-adapté avec plus de facilité sur un fonctionnement similaire au premier. L'habitant précédemment mobilisé sur l'hôtel IBIS pendant le premier confinement a été embauché du mois de septembre au mois de décembre à l'hôtel PAX géré par le SIAO67 puis par l'ARSEA, sur un poste de pair-aidant.

Tout au long de l'année, l'équipe salariée, le Conseil d'Administration et les bénévoles de l'association ont jonglé entre le respect strict des recommandations sanitaires, le suivi des activités essentielles de la structure, le soutien aux projets individuels des habitants et la vigilance sur les problématiques de santé des personnes accueillies.

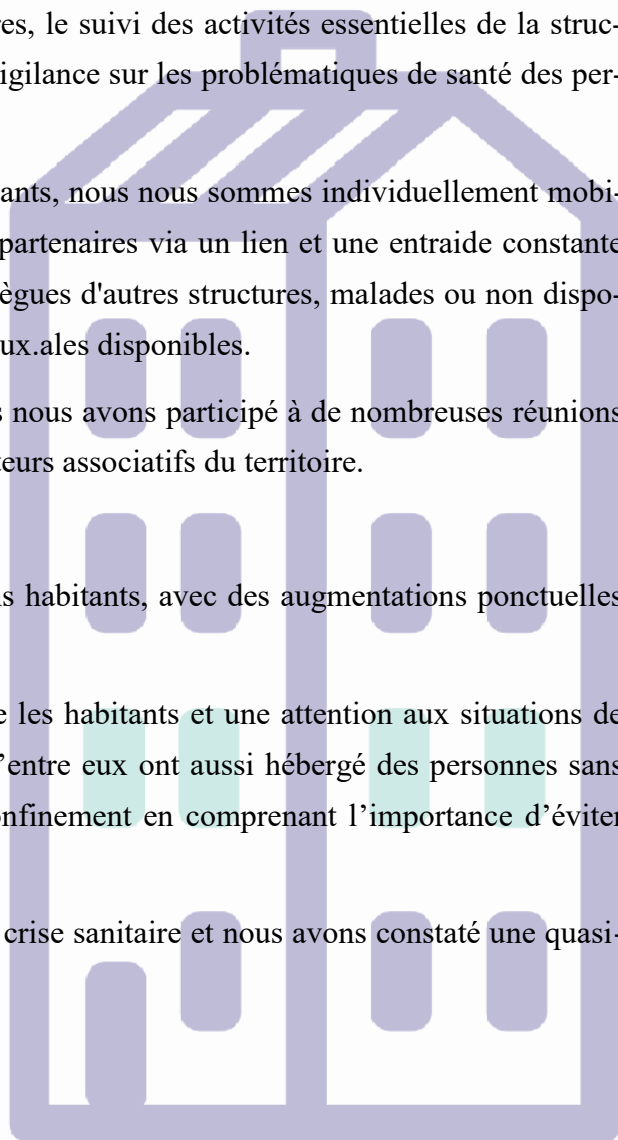
Que ce soit les membres du CA, les salarié.e.s ou les habitants, nous nous sommes individuellement mobilisé.e.s pour garantir la continuité d'activité du réseau de partenaires via un lien et une entraide constante avec eux, en renforçant les équipes, en remplaçant les collègues d'autres structures, malades ou non disponibles, face au manque de travailleurs et travailleuses sociaux.ales disponibles.

Afin de rester informés et de faire remonter nos difficultés nous avons participé à de nombreuses réunions avec les services de l'État et de la ville ainsi qu'avec les acteurs associatifs du territoire.

Les événements ont pu être compliqués pour certains habitants, avec des augmentations ponctuelles de consommation et/ou l'apparition de tensions.

Malgré tout, nous avons constaté une forte solidarité entre les habitants et une attention aux situations de santé fragiles de certains de leurs colocataires. Certains d'entre eux ont aussi hébergé des personnes sans solutions d'hébergement pendant les deux périodes de confinement en comprenant l'importance d'éviter les allers-retours de personnes extérieures à la structure.

Les habitants ont compris très rapidement les enjeux de la crise sanitaire et nous avons constaté une quasi-auto-gestion du groupe sur les périodes de confinement.



Nous pouvons aussi noter que les travaux du Port Autonome de Strasbourg pour la construction de leur nouveau siège social ont été parfois difficiles à vivre pour les habitants pendant le confinement. En effet, les travaux ont amené avec eux leurs lots de nuisances sonores parfois très tôt le matin. La circulation a été longtemps perturbée et un sentiment d'enfermement du fait des barrières de chantier entourant l'habitation a été perçu par certains habitants.

Les travaux de terrassement ont aussi fait vibrer le bâtiment et nous constatons aujourd'hui quelques fissures ici et là. Nous avons eu quelques problèmes de rats qui sont remontés dans les habitations après s'être fait déloger de leur terrain.

Tout ceci se terminera, nous l'espérons, en 2021 et nous serons heureux de rencontrer nos nouveaux voisins.

Malgré cela, le rôle du logement comme espace de protection a trouvé toute sa légitimité dans le cadre de cette crise sanitaire malgré un repli sur soi et un isolement pour certains.

Sur les six habitants qui ont répondu au questionnaire, cinq ont rempli l'annexe concernant la crise sanitaire.

Sur ces cinq habitants, tous considèrent avoir été bien informés par l'équipe de l'Îlot sur les mesures mises en place par le gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire et les répercussions locales à Strasbourg. "La preuve, j'ai pas chopé le COVID" - Tous ont aussi été satisfaits de l'organisation de l'association pendant cette période. "De toute façon pas le choix, on pouvait vous appeler, présence quand même", "Nous n'avons jamais manqué de rien"

A la question : "La crise sanitaire a-t-elle impacté votre vie quotidienne ?", deux personnes ont répondu que non et les autres oui. "Regarder le film UN JOUR SANS FIN", "On pouvait plus être en ville, rien à part la manche et le médecin, isolement, hausse des consos, baisse du moral".

Sur les cinq habitants ayant répondu à cette partie, deux considèrent que la crise sanitaire a eu un impact sur leur consommation et/ou leur état de santé. "Rien à faire, donc...", "Hausse des consos, baisse du moral (dépression)".

Pour finir, deux d'entre eux constatent que leurs projets ont été freinés par la crise. "Début de contrat décalé, formation annulée", "Tout est ralenti si ce n'est bloqué". Les trois autres habitants ne pensent pas que la crise ait impacté le suivi de leurs projets personnels "Un peu long mais ça s'est fait quand même".

C– Intégration de l'îlot au CA du CCAS de Strasbourg

En 2020, notre association a intégré le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Strasbourg. Nous y sommes représentés par le secrétaire de notre association. Cette nomination nous permet de porter davantage notre parole et de participer aux réflexions des actions de la ville de Strasbourg attenantes à la grande précarité.

En effet, le CCAS de Strasbourg a pour compétence obligatoire de porter la domiciliation postale, les aides communales légales et l'analyse des besoins sociaux (ABS) pour le territoire de Strasbourg. En plus de ces attributions, le CCAS de Strasbourg s'est saisi d'attributions facultatives liées à « la grande précarité » comme la gestion de centre d'hébergement d'urgence (Remparts et Fritz Kiener), d'un accueil de jour (Fritz Kiener), d'un lieu de douches et laverie (La Bulle) à destination des personnes sans logement pérenne. En 2020, il a également porté des enveloppes financières autour des thématiques de l'accueil des réfugiés et du logement d'abord.

Notre présence à ce lieu de concertation et de décision, composé paritairement d'élue.s municipaux.ales et représentant.e.s associatif.ve.s, nous a permis d'amener notre regard sur ces actions et politiques dans le sens de la philosophie du logement d'abord et pour une meilleure prise en compte des besoins des personnes à la rue. Il y a une nécessaire adaptation à apporter sur les actions face à leur diversité de parcours, de situation, de projets. Nous nous sommes efforcés de renverser l'approche pour que ce soient les politiques publiques qui s'adaptent aux situations des personnes et non l'inverse. Nous poursuivons cette démarche pour faire entendre la voix de la rue et renforcer une gouvernance plus collective et inclusive dans cette instance municipale.



IV - L'Îlot, une structure partenariale et bénévole

A- L'inscription de l'Îlot dans un réseau partenarial

Comme chaque année, l'Îlot a placé beaucoup d'importance dans la solidification et la construction de son réseau partenarial.

En début d'année, la Nuit de la Solidarité a participé à la consolidation de nos liens inter-associatifs. Ils ont été très précieux lors de la crise sanitaire dans l'échange d'information, la veille sociale et le prêt de matériel.

Sur l'année 2020, nous avons participé à une séance de réflexion dans le cadre du groupe de travail "Santé-Précarité" et à deux réunions du groupe de travail "Logement d'Abord" pour la construction du cahier des charges de la mise en œuvre du logement d'abord sur le territoire de l'Eurométropole.

Les restrictions sanitaires ont réduit la possibilité de se retrouver en présentiel pour échanger autour de thématiques qui fondent notre quotidien associatif mais de nouveaux modes d'échange en distanciel ont permis et permettront, nous l'espérons, de continuer à se rencontrer.

Nous avons également adhéré à la Fédération des Associations pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL). Cette adhésion nous permettra de créer de nouveaux partenariats et de rencontrer de nouvelles structures et modèles d'accompagnement dans et vers le logement.

Les formations proposées par la fédération sont intéressantes pour l'équipe salariée et le développement de l'association. La FAPIL est une nouvelle source d'informations sur le réseau national d'actions pour le logement et cela contribuera aux actions de veille sociale de l'Îlot.

Deux habitants ayant répondu au questionnaire ne souhaitent pas se rapprocher d'autres associations. Trois autres souhaiteraient se rapprocher d'autres associations sans pour autant préciser lesquelles : "Tout contact est bon à prendre". Une personne n'a pas répondu à la question.

B- Place du bénévolat et implication du Conseil d'Administration

Afin de valoriser les heures de bénévolat qui font tourner l'association, l'Îlot a mis en place en cours d'année un tableau de suivi. Au moins 229 heures de bénévolat ont été effectuées sur les trois derniers trimestres. Ce chiffre est sous-estimé du fait de la mise en place tardive du tableau. Il s'agira aussi pour l'année 2021 d'être plus consciencieux dans le remplissage et/ou de trouver un outil plus interactif.

Nous n'avons pas eu la possibilité, comme prévu dans les perspectives énoncées l'année dernière, d'ouvrir les activités de l'association à de nouveaux bénévoles du fait de la crise sanitaire. C'est cependant toujours une volonté de notre part et nous remercions déjà tous les bénévoles qui font d'ores et déjà vivre l'Îlot.

En 2020, notre Conseil d'Administration était composé de 6 personnes : 2 femmes et 4 hommes, tous et toutes engagé.e.s dans d'autres associations en plus de L'Îlot. Il s'est réuni à minima 1 fois par mois pour suivre l'activité de l'association et orienter ses actions. L'association n'ayant pas les moyens suffisants pour se structurer, les membres se sont réparti.e.s les tâches et le suivi qu'une direction opérationnelle prendrait en charge.

Ainsi, le suivi des ressources humaines, la comptabilité, la communication, le suivi des activités collectives et de l'accompagnement des habitants étaient répartis entre les membres. Ce suivi étant difficile à assumer en plus de nos activités professionnelles, nous avons pour objectif de structurer suffisamment l'association pour que le CA puisse se recentrer sur son rôle de pilotage stratégique.

Cependant, pour le bon fonctionnement de l'association et la philosophie que nous portons, il nous tient à cœur de rester engagé.e.s dans le quotidien de l'association et en particulier de la vie des habitant.e.s. En effet, les décisions et les orientations que le Conseil d'administration prend peut influencer directement leur vie. C'est pourquoi, nous tenons à avoir une réelle proximité avec eux et ainsi prendre des décisions éclairées et qui prennent en compte l'impact humain qu'elles peuvent avoir.

Tout le monde est le bienvenu à l'Îlot selon ses compétences et ses motivations. Sans le travail bénévole qui vient compléter celui des salarié.e.s, l'association ne serait pas là où elle en est aujourd'hui et la diversité des profils fait la richesse de nos actions.

Sur les 6 personnes qui ont répondu au questionnaire, cinq se disent satisfaits de la présence des bénévoles. Un habitant a souligné l'importance de la présence d'une bénévole infirmière.

Une personne n'a pas répondu à cette question.

V– L’accompagnement des habitant.e.s

L’équipe salariée de l’association vient en soutien aux projets personnels et collectifs des habitant.e.s. Cela, dans le respect des demandes et des selon les besoins exprimés par les locataires.

L’accompagnement n’est pas obligatoire et nous considérons que la libre adhésion des habitant.e.s est ce qui permet, entre autres, de créer un lien de travail, de confiance et de proximité plus solide.

Le rapport de confiance et la responsabilisation des habitant.e.s, qui sont la plupart du temps en autonomie sur site, sont les bases sur lesquelles l’Îlot s’est construit et a consolidé son fonctionnement.

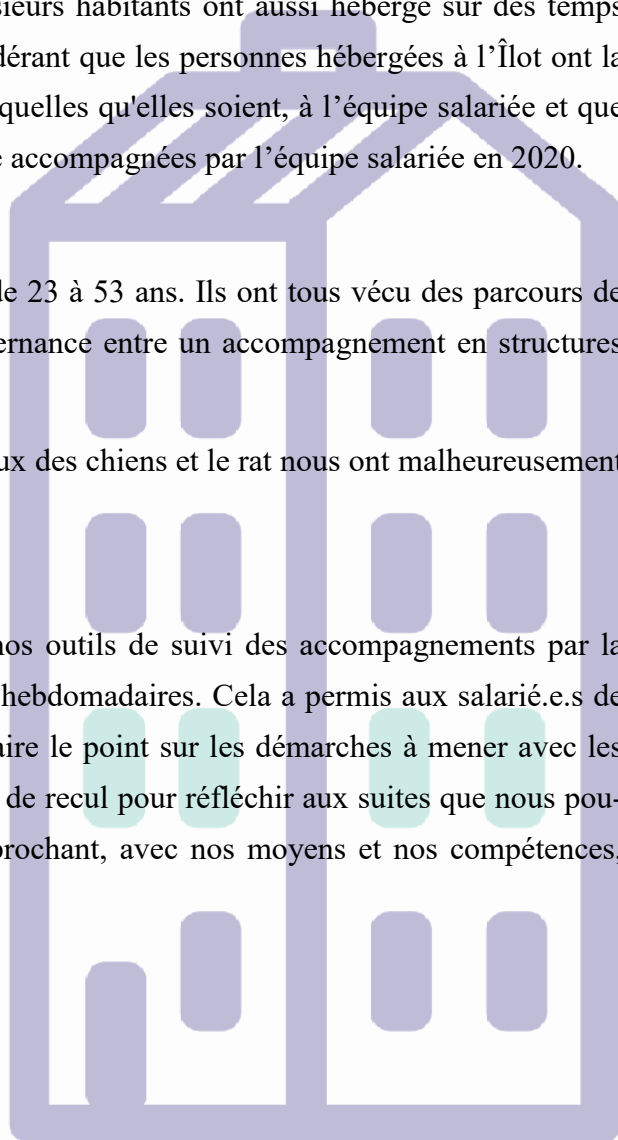
L’équipe salariée est appuyée par les membres du Conseil d’Administration, notamment pendant les temps d’absence de cette dernière, et par un groupe de bénévoles sur les temps d’activités collectives.

Sur l’année 2020, il n’y a pas eu de nouvelles admissions. Les sept personnes locataires présentes en fin d’année 2019 se sont maintenues dans leurs logements sur toute l’année 2020. Deux d’entre eux ont hébergé à l’année deux personnes en mode colocation. Plusieurs habitants ont aussi hébergé sur des temps plus ou moins longs 20 autres personnes distinctes. Considérant que les personnes hébergées à l’Îlot ont la possibilité de demander un soutien dans leurs démarches, quelles qu’elles soient, à l’équipe salariée et que la plupart en ont bénéficié, ce sont 22 personnes qui ont été accompagnées par l’équipe salariée en 2020.

En 2020, les locataires sont tous des hommes âgés de 23 à 53 ans. Ils ont tous vécu des parcours de rue plus ou moins long (2 à 15 ans) marqués par une alternance entre un accompagnement en structures sociales et des ruptures dans leur parcours.

Ce sont aussi 7 chiens et 1 rat qui ont habité la maison. Deux des chiens et le rat nous ont malheureusement quittés au cours de l’année 2020.

Au courant de l’année 2020, nous avons renforcé nos outils de suivi des accompagnements par la création d’un groupe de travail sous la forme de réunions hebdomadaires. Cela a permis aux salarié.e.s de croiser leurs regards sur les situations rencontrées et de faire le point sur les démarches à mener avec les habitants. Il nous paraissait important de prendre ce temps de recul pour réfléchir aux suites que nous pouvons donner aux demandes des locataires tout en se rapprochant, avec nos moyens et nos compétences, d’un accompagnement global.



A– Accès aux droits

Selon les besoins et les demandes des habitant.e.s et personnes hébergées à l'Îlot, l'équipe salariée se tient à leur disposition pour les aider dans leurs démarches administratives quotidiennes et dans l'ouverture de leurs droits.

La majorité des habitants sont autonomes dans leurs démarches communes (renouvellement contrat RSA, déclaration trimestrielle de ressources, visualisation de leur dossier CPAM sur leur compte AMELI...). Ils viennent le plus souvent vers l'équipe salariée lorsqu'il y a une irrégularité dans les demandes des différentes instances et/ou lorsque leur matériel informatique ne leur permet pas d'y accéder (Aucune adresse mail, mauvaise connexion internet, matériel informatique défectueux...).

Les habitant.e.s sont formé.e.s et informé.e.s individuellement et/ou collectivement par l'association sur l'évolution de leurs droits et les modalités des démarches à engager. Les salarié.e.s assurent une veille quotidienne sur ces questions.

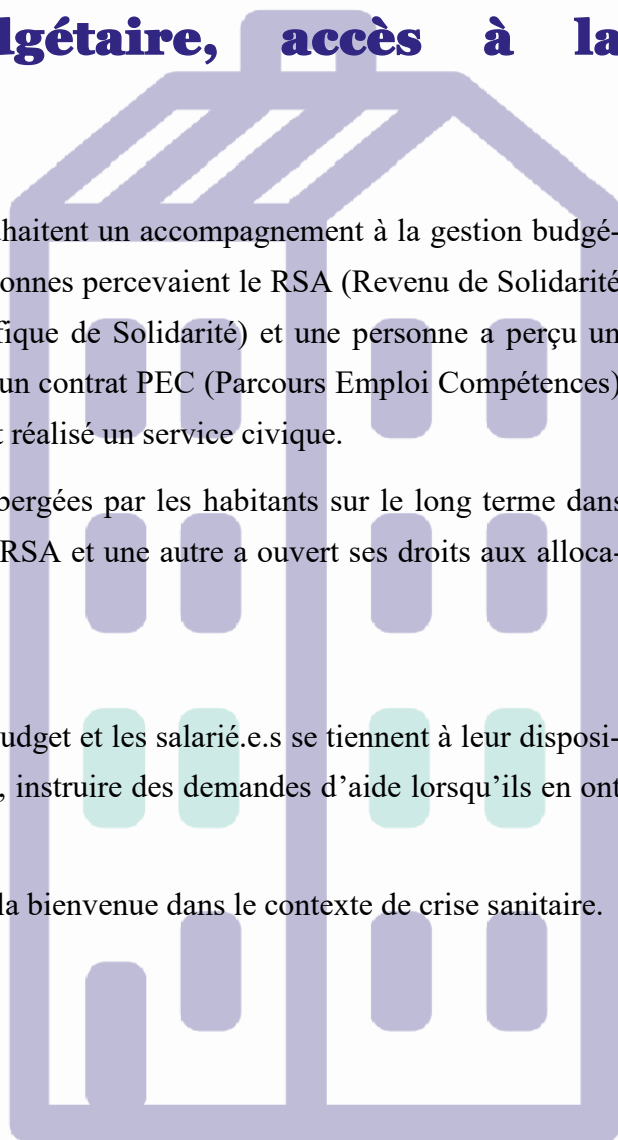
B– Accompagnement budgétaire, accès à la formation et à l'emploi

L'équipe salariée propose aux habitant.e.s qui le souhaitent un accompagnement à la gestion budgétaire. Sur les 7 personnes locataires à l'Îlot en 2020, 5 personnes percevaient le RSA (Revenu de Solidarité Active), une personne percevait l'ASS (Allocation Spécifique de Solidarité) et une personne a perçu un salaire régulier et la prime d'activité suite à la signature d'un contrat PEC (Parcours Emploi Compétences) auprès de l'association dans laquelle il avait précédemment réalisé un service civique.

L'équipe salariée a aussi accompagné deux personnes hébergées par les habitants sur le long terme dans l'ouverture de leurs droits. L'une a ainsi pu bénéficier du RSA et une autre a ouvert ses droits aux allocations chômage.

Certains habitant.e.s ont des difficultés à gérer leur budget et les salarié.e.s se tiennent à leur disposition pour réfléchir avec eux à des solutions personnalisées, instruire des demandes d'aide lorsqu'ils en ont besoin et/ou les accompagner vers des dispositifs dédiés.

Tous ont reçu la prime covid de 150 euros et cette aide fut la bienvenue dans le contexte de crise sanitaire.



L'équipe salariée est aussi attentive aux projets de formation et/ou d'emploi des habitant.e.s lorsqu'ils les expriment. Un habitant a notamment souhaité être soutenu dans son projet de formation CACES dans le cadre des premières prises de contact avec les organismes de formation. Ce projet n'a pas pu aboutir en 2020 mais il suit son cours en 2021.

Une personne hébergée a eu l'opportunité de travailler, pendant la crise sanitaire, à l'hôtel Ibis géré par la croix rouge puis à l'hôtel PAX géré par le SIAO67 et maintenant l'ARSEA.

C– Accompagnement dans et vers le logement

L'accompagnement dans et vers le logement est un pan essentiel du travail de l'équipe salariée. La proximité des salarié.e.s avec le lieu de vie des habitant.e.s permet de créer une quotidienneté en commun et des relations de confiance.

Les salarié.e.s se positionnent en soutien dans les projets d'aménagement des espaces personnels et collectifs exprimés par les habitant.e.s. C'est dans ce cadre que les habitants et les salarié.e.s ont continué l'aménagement du jardin et qu'un projet d'aménagement de la cuisine a été entamé en novembre 2020.

L'hygiène dans les espaces collectifs et les espaces personnels met en difficulté certains habitants. L'équipe salariée se tient disponible pour tenter de trouver des solutions qui correspondent à leurs besoins tout en respectant leur intimité et l'expression des colocataires. Les habitants confrontés à des problèmes d'incurie expriment le fait de ne pas pouvoir s'approprier leurs logements comme ils le souhaiteraient et c'est notamment à cet endroit-là que les salarié.e.s les accompagnent car l'aménagement des espaces personnels est un marqueur de leur intégration dans l'habitat.

Quatre personnes sur les six qui ont répondu au questionnaire se disent d'ailleurs insatisfaites par le partage des tâches. « Pas beaucoup d'aide de certain », « Souvent les mêmes à être sollicités », « Ça dépend, au deuxième étage ça allait. Il y a pire. », « Toujours les mêmes le font ».

La plupart des habitants ont été à jour dans le paiement de leurs loyers tout au long de l'année 2020. Quelques-uns ont eu plus de difficultés mais des solutions ont été anticipées et rapidement été trouvées grâce à une communication ouverte entre l'équipe et les habitants concernés.

Au 31 décembre 2020, 5 habitants sur 7 étaient à jours dans le paiement de leur loyer. Un habitant a régularisé le paiement de ses loyers en janvier 2021 et un dernier habitant a un plan de redressement en place depuis le mois d'avril 2019 qu'il honore à l'exception d'un mois en 2020.

« Merci à l'équipe d'être arrangeant lorsqu'on peut pas payer tout de suite ».

Du fait de la collocation en grand nombre, nous sommes dans l'impossibilité de faire glisser le bail sur les logements individuels au 4 rue de Lübeck. La solution, pour les personnes qui souhaitent prendre leur indépendance locative est donc de s'orienter, à terme, vers une autre typologie de logement/habitat.

Deux habitants et une personne hébergée ont exprimé le souhait de quitter leur logement au 4 rue de Lübeck pendant l'année 2020. Différentes démarches ont été engagées avec l'équipe salariée (Construction de fiche logement pour établir le profil de recherche, réactualisation d'une demande de logement social, recherche internet, proposition de logements via la plateforme FACIL...). Nous constatons cependant que les personnes qui ont envie d'aller vers autre chose que ce qui est proposé par l'Îlot, souhaitent prendre le temps de la réflexion et ne pas se lancer trop vite. Ils ont en mémoire certaines situations d'échec suite à des départs trop rapides de dispositifs. Il s'agit pour l'association l'Îlot de les rassurer sur le fait que cela ne modifie en rien notre capacité à les accompagner et de leur donner tous les outils nécessaires pour un départ plus confiant.

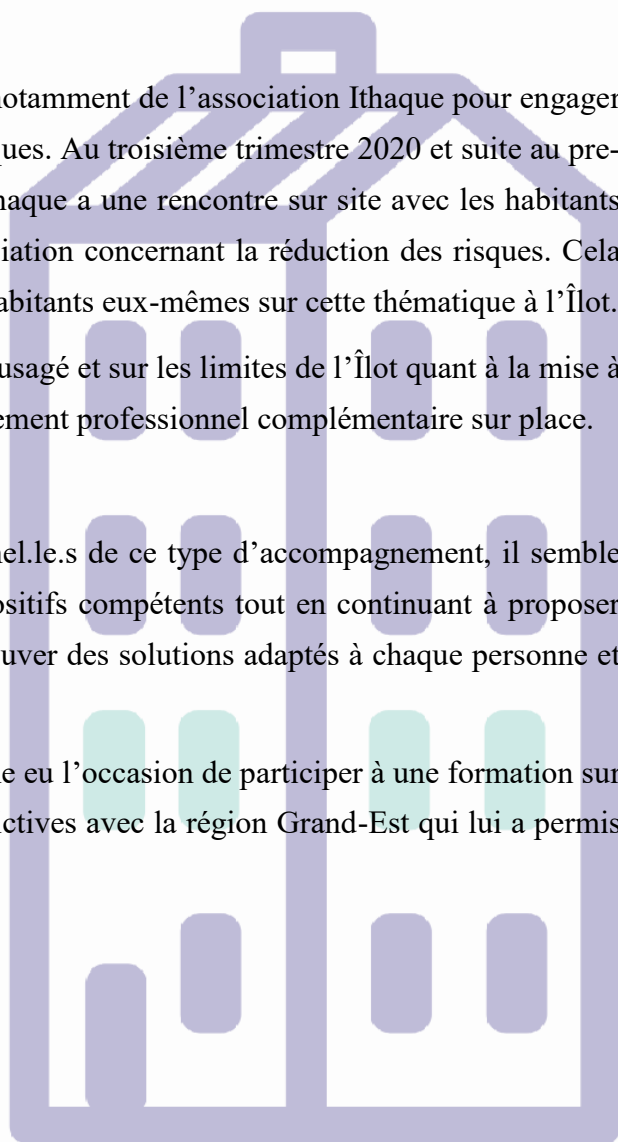
D– Santé et réduction des risques

L'équipe salariée se tient aussi à disposition des habitants pour les accompagner dans leurs démarches de soin et de réduction des risques liés à l'usage de drogues.

Dès les débuts, l'association a créé des liens auprès notamment de l'association Ithaque pour engager une réflexion sur l'accompagnement à la réduction des risques. Au troisième trimestre 2020 et suite au premier confinement, il nous paraissait important d'inviter Ithaque à une rencontre sur site avec les habitants qui le souhaitaient pour discuter de la politique de l'association concernant la réduction des risques. Cela faisait suite à des questionnements qui sont remontés des habitants eux-mêmes sur cette thématique à l'Îlot. Nous avons ainsi pu faire le point sur le retour du matériel usagé et sur les limites de l'Îlot quant à la mise à disposition de matériel RDR sans possibilité d'accompagnement professionnel complémentaire sur place.

Les salarié.e.s de l'association n'étant pas des professionnel.le.s de ce type d'accompagnement, il semble plus judicieux d'accompagner les habitants vers des dispositifs compétents tout en continuant à proposer une écoute bienveillante et des espaces d'échange pour trouver des solutions adaptés à chaque personne et à chaque parcours.

L'intervenante sociale de l'association a tout de même eu l'occasion de participer à une formation sur la compréhension et l'accompagnement des conduites addictives avec la région Grand-Est qui lui a permis de mieux appréhender certaines situations.



Lors de la mise en place d'un parcours de soin, l'équipe répond aux demandes de coordination des habitants qui ont besoin de soutien dans le suivi de leurs rendez-vous. C'est une partie non négligeable du temps d'accompagnement car nous notons que la santé devient un enjeu lorsque la personne intègre son habitat. Lors d'hospitalisation, comme ce fût le cas en 2020, l'équipe continue son suivi hors les murs de l'Îlot.

Le bénévolat d'une infirmière à l'Îlot a eu un impact sur le suivi santé des habitants. Elle a notamment apporté une nouvelle légitimité dans le discours et permis d'ouvrir certains échanges constructifs avec les habitants sur le suivi de leur santé.

Les salarié.e.s reçoivent une partie de la souffrance psychique des habitants. Certains habitants expriment leurs difficultés à discuter de leurs parcours, de leurs craintes et vulnérabilités à une tierce personne et la confiance créée avec l'équipe salariée les amène parfois à se livrer. Pour faire face à cette souffrance et prendre du recul sur des situations parfois difficiles à entendre, un Groupe d'Analyse de Pratiques a été mis en place pour les salarié.e.s.

Malgré le contexte sanitaire, l'association a tenté de pérenniser l'émergence de projets individualisés et d'accompagner selon les demandes, selon les rythmes de chacun, tout type de projets qu'ils soient liés à l'emploi, le logement, la santé, le loisir, la culture, le bien-être, le relationnel... Il s'agit d'être créatif et de travailler en réseau pour se rapprocher d'un accompagnement global afin de construire au mieux avec les habitants leurs projets de vie.

Aujourd'hui, malgré les qualités professionnelles des salarié.e.s, il nous reste à développer certaines compétences non négligeables, par la formation ou l'embauche de salarié.e.s aux compétences complémentaires.

Sur les 6 personnes qui ont répondu au questionnaire, 5 personnes se disent satisfaits de la présence de l'équipe salariée et une ne s'est pas exprimée.

Les cinq personnes qui ont répondu se sentent aussi accompagnées lors de situation d'addiction et/ou de problèmes de santé. « Même très accompagné, je ne serais peut-être pas ici à cette heure-ci sans vous. »

VI– Les actions collectives

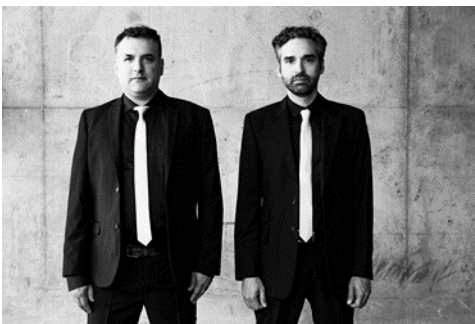
A– Les activités intérieures

Rock'a l'Îlot

Après le confinement, nous avons répondu à un appel à projet lancé par l'association têt ou t'art en partenariat avec la ville de Strasbourg. Du fait de la fermeture des lieux culturels sur cette période, il a été rendu possible, dans le cadre du dispositif des "Renc'arts solidaires", de faire venir la culture dans les structures.

Nous avons eu alors la possibilité d'organiser un concert à l'Îlot. L'objectif était de relancer une dynamique collective, la période du confinement ayant été particulièrement difficile pour un grand nombre d'habitants. Le concert a ainsi permis de remettre un peu de joie et de musique dans le quotidien de l'Îlot. Les habitants sont des férus de musique et étaient en demande de rencontrer de nouveaux groupes et de nouveaux genres musicaux malgré des styles parfois très différents.

Nous avons donc co-construit ce projet avec deux habitants et avons rencontré le groupe de rock Bad Juice plusieurs fois avant leur venue sur place le vendredi 14 août 2020.



Les partenaires et bénévoles ont été invités pour l'occasion et cela a permis de relancer certaines actions collectives en suspens depuis le début de la crise sanitaire.

Une personne hébergée, anciennement barman, a pu redéployer ses compétences pour l'occasion. Un habitant s'est chargé de la mise en place en amont de l'événement et deux autres se sont occupés de la confection du repas et de la préparation du barbecue.

Une vingtaine de personnes ont participé à la soirée ce qui nous a permis de maintenir/créer du lien dans ce contexte. Nous y avons retrouvé une joie de vivre qui avait été quelque peu mise de côté pendant cette période de crise sanitaire.



L'ensemble des retours nous amène à penser que, lorsque cela sera permis, nous pérennisons notre partenariat avec l'association Artefact de la Laiterie et proposerons aux habitants de nouvelles expériences musicales hors des murs de l'Îlot.

L'Îlot se graff'

Le projet Graff, initié en 2019 a été mis en suspens depuis le premier confinement. Nous n'avons pas réussi à ré-engager ce projet depuis. Les habitants sont, après quelques mois de recul, déçus du résultat des premiers graffs réalisés dans le couloir du premier étage. Ils souhaitent refaire des croquis et réaliser le graff par eux-mêmes. Cela fera partie d'un prochain projet avec ceux intéressés. Nous attendons leurs propositions.

Un retour sur le projet a tout de même été fait auprès des partenaires de Tôt ou T'art le 13 mars et nous les remercions pour nous avoir permis de lancer cette dynamique collective d'appropriation des espaces communs. Elle continue malgré tout selon une forme quelque peu différente de ce qui avait été prévu au départ.

Du yoga et de la relaxation

Nous nous sommes retrouvés deux fois en 2020 avec une bénévole pour des séances de yoga et de relaxation. Une première s'est réalisée dans le salon de la maison et une seconde en visioconférence. Sur ces deux séances, quatre personnes ont participé à l'une ou aux deux rencontres. Cette activité a eu du succès et nous a permis de d'aborder avec décalage des sujets tel que les points de tensions, la gestion des émotions, des pensées négatives et des problématiques de sommeil. Nous pérennisons cette action mensuellement en 2021.

Sculpture sur bois

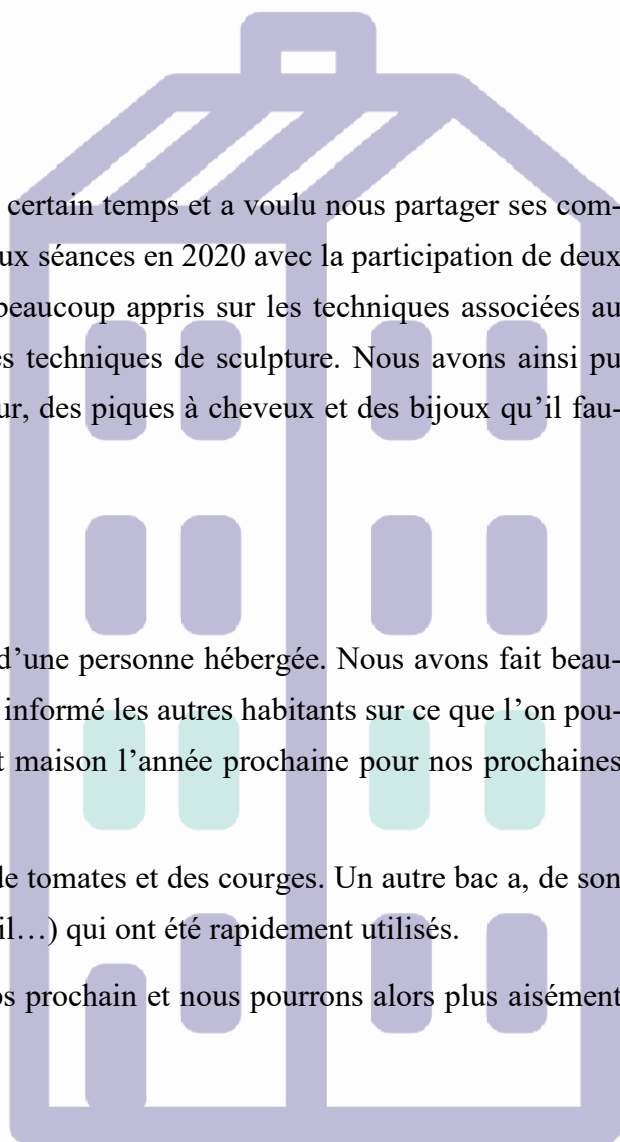
Un habitant de l'Îlot fait de la sculpture sur bois depuis un certain temps et a voulu nous partager ses compétences. Il nous a alors initié à cet art. Nous avons fait deux séances en 2020 avec la participation de deux autres habitants sur l'une de ses rencontres. Nous avons beaucoup appris sur les techniques associées au travail du bois, sur la fragilité de la fibre et les différentes techniques de sculpture. Nous avons ainsi pu confectionner, sous le regard pédagogue de notre professeur, des piques à cheveux et des bijoux qu'il faudra finaliser en 2021.

Jardinage

Cet été a été construit un bac de compostage à l'initiative d'une personne hébergée. Nous avons fait beaucoup de recherches sur la meilleure manière de procéder et informé les autres habitants sur ce que l'on pouvait y mettre. Nous pourrions nous servir de ce terreau fait maison l'année prochaine pour nos prochaines plantations.

Au printemps, nous avons réussi à planter quelques pieds de tomates et des courges. Un autre bac a, de son côté, accueilli des plantes aromatiques (thym, menthe, persil...) qui ont été rapidement utilisés.

Les travaux du Port Autonome se termineront au printemps prochain et nous pourrions alors plus aisément s'approprier l'espace jardin et reprendre les constructions.



Les repas partagés

Les repas partagés sont, comme chaque année, des temps d'échanges appréciés, créant du lien. En 2020, nous en avons fait moins que l'année dernière du fait des restrictions sanitaires qui ne nous ont pas permis de nous retrouver aussi souvent que nous le souhaitions. En comptant le repas de Noël, nous nous sommes retrouvés 11 fois. Le menu est toujours à l'initiative des habitants. On ne se retrouve pas toujours tous en même temps du fait de rythmes et d'agendas différents mais cela permet de créer des groupes hétéroclites.

L'organisation des anniversaires

Comme l'année dernière, les habitants qui le souhaitent ont la possibilité d'obtenir une aide de 30 euros de la part de l'association pour leur anniversaire s'ils souhaitent organiser un événement lors de cette occasion. Quatre personnes ont organisé quelque chose cette année, allant de l'apéritif dinatoire sur place, à un repas dans un bon restaurant ou encore une invitation dans un bar.

Cela permet d'encourager les habitants de s'organiser un temps qui leur est dédié avec moins de pression budgétaire.

The show must go on

Pierre et Gauthier continuent leur documentaire à l'Îlot. Du fait, là encore, du contexte sanitaire ils n'ont pas pu venir sur plusieurs périodes mais étaient présents à l'Îlot sur les temps hors confinement. Ils sont maintenant considérés comme des bénévoles par les habitants qui ont accepté leur présence avec ou sans caméra. Pour étayer leur documentaire de témoignages, ils ont commencé avec certains d'entre eux des interviews individuels.

B– Les activités extérieures

Les vacances de l'Îlot

En novembre 2019, le Secours Populaire Français nous a proposé un partenariat pour que les habitants puissent s'organiser un séjour de vacances. Le rôle du SPF et de l'Îlot a été de les accompagner dans leur projet. L'organisation des vacances de l'Îlot a alors commencé dès le mois de novembre 2019. Un bénévole du secours populaire, Bernard Sibieude, nous a accompagné tout au long de cette démarche pour nous aider à construire le projet. Les habitants se sont mis d'accord pour partir à la montagne profiter de la neige et ont décidé de partir à Gérardmer.

Les habitants ont donc loué un gîte sur place et se sont équipés en vêtement de ski, fait quelques courses d'appoint et nous nous sommes mis en route le 28 janvier au matin avec quatre habitants.



Deux autres personnes nous ont rejoint en cours de route.

Au programme : repos, restaurants, balade autour du lac, ski pour deux d'entre eux, luge pour les autres, séance de cinéma dans le cadre du festival international du film fantastique.

Pleins de souvenirs en commun en tête, malgré quelques tensions liées à la proximité dans le gîte, se fut une belle expérience de vie commune hors l'Îlot à réitérer dans le futur.

Ces vacances ont permis de se construire des souvenirs collectivement et de participer à des activités auxquels les habitants se sentaient éloignées.



Nous n'avons malheureusement pas eu l'occasion de remercier comme il se doit le SPF, Bernard Sibieude et toutes les personnes qui ont permis ce beau projet du fait de la crise sanitaire.

Les sorties natures



Suite au premier confinement, le temps étant toujours au beau fixe, nous avons décidé de partir à la découverte de coins de verdure. Nous notons que ces temps sont importants, d'autant plus en période de crise sanitaire, pour la création de la confiance, du lien, et nous permet des espaces de dialogue hors les murs.

Le 30 juin, nous sommes partis toute la journée, nos pique-niques dans le sac, avec trois habitants à la gravière de Daubansand.

Puis, le 6 août, nous nous sommes rendus au lac de Pierre Percé avec trois habitants. Nous avons fait un détour dans la matinée par le village natal d'une personne hébergée qui souhaitait nous montrer là où il a grandi puis, après l'achat de quelques provisions, nous sommes arrivés à destination. L'un des habitants, grand amateur de pêche, nous a montré ses techniques pour appâter les poissons. Malgré cela, nous n'avons pas réussi à ramener le dîner à la maison.



Tournoi de pétanque avec l'association La Cloche

Le 19 août, nous avons retrouvé l'association la Cloche au square président Allende pour leur tournoi de pétanque solidaire. Deux habitants ont ainsi participé à plusieurs parties particulièrement serrées. Cela a donné des idées aux habitants de se fabriquer un terrain de pétanque aux abords de la maison pour avoir l'occasion d'y jouer plus souvent. Notons que l'équipe de l'Îlot n'était pas mauvaise malgré les habitués du jeu présents pour l'occasion !

A la découverte du théâtre

Le 15 octobre, nous sommes allés voir une pièce de théâtre, grâce à l'association Tôt ou t'art avec un habitant qui n'était jamais allé à une représentation. En sortant, il avoua avoir eu des appréhensions avant d'arriver à l'espace K qui se sont évaporées dès les premières tirades du comédien. Il ne pensait pas que l'on riait au théâtre et se dit prêt à réitérer l'expérience, voire à tester l'opéra la prochaine fois.



Annulation du projet de karting et d'accrobranche

L'ANCV, en partenariat avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité, a permis cet été aux structures sociales et médico-sociales d'organiser, non pas des séjours de vacances impossibles en cette période de crise sanitaire, mais des excursions à la journée.

Nous avons reçu une dotation de chèques vacances pour partir faire de l'accrobranche en août. Malheureusement, la salariée devant accompagner le groupe n'a pas pu être mobilisable et la sortie n'a pu avoir lieu.

A son retour, le mauvais temps ne permettant pas la sortie du Natura Parc de Ostwald, les habitants ont proposé le karting comme alternative.

Le deuxième confinement nous a de nouveau coupé l'herbe sous le pied et nous avons dû reporter une seconde fois cette sortie.

Malgré la crise sanitaire, nous avons fait beaucoup de choses ensemble et cela malgré certaines tensions entre les habitants.

Sur les 6 personnes qui ont répondu au questionnaire, seule une personne se dit totalement satisfait par la vie en collectivité. « Ça dépend des personnes, mais je sais sur qui compter en cas de soucis ou en cas de besoin d'aide j'ai des frères de rue ici qui savent faire la part des choses et qui connaissent les collectivités. », « L'ambiance va et vient, difficile avec le COVID », « Oui et non... peu se sentent concernés malgré les efforts que vous déployez, ne serait-ce que pour les activités, se terrent dans leur chambre, la relation entre les habitants en est donc réduite. », « La première année oui mais avec le COVID moins. Ça dépend avec qui. Dans l'ensemble ça peut aller. »

C– Le Conseil des Habitant.e.s

Le Conseil des habitants est une instance qui, depuis les débuts de l'Îlot, se veut être un lieu d'échange, de partage, où il est possible de parler de tout et de rien, de la vie quotidienne et de ce que cela implique. C'est un lieu important pour la construction du groupe et son auto-gestion.

La participation des habitants n'est pas obligatoire et comme chaque année la non-participation de certains fait débat dans le collectif.

Cette année, du fait de la crise sanitaire, seulement 4 Conseil des Habitants se sont tenus. C'est peu par rapport à l'importance de ces temps d'échange collectif.

Dans les réponses au questionnaire, un habitant se dit insatisfait de la régularité des conseils des habitants : “Le responsable des habitants ne peut pas être là le vendredi, il faudrait changer de jours”. Une personne n’a pas répondu et les quatre autres se disent tout de même satisfaites de leur côté malgré une baisse du nombre de conseils constatée. “Oui mais la situation sanitaire a imposé une baisse des conseils des habitants.”

Sur l'organisation du conseil des habitants, une personne n’a pas répondu, trois se disent satisfaites, une personne est insatisfaite car il y a “très peu de présents” et une dernière personne est plus mitigée dans sa réponse pour les mêmes raisons : “Pleins de gens ne sont pas présents. Il y a beaucoup d’absents.”

L'organisation de Conseils des Habitants Obligatoires (CHO) avait été une demande des habitants l'année dernière pour rendre effective la participation, au moins une fois tous les trois mois, de tous les habitants. Deux de ces conseils ont été organisés. Ces temps permettent de se retrouver entre toutes les parties prenantes de l'association (habitants, personnes hébergées sur le long terme, salariées et bénévoles) et de discuter de la vie associative, des projets en cours et des conflits récurrents au sein du collectif.

Trois habitants sur les six qui ont répondu au questionnaire se disent satisfaits de la régularité et de l'organisation des Conseils des Habitants Obligatoires : « Oui, c'est important ». Une personne n’a pas répondu et les deux derniers habitants qui ont répondu se disent eux insatisfaits car : « Ça n’est pas respecté », « Très peu de présents ».

L'année prochaine et dès qu'il nous sera possible de se retrouver en plus grand nombre sans prendre de risque, nous verrons à organiser des rencontres plus régulières et à réfléchir à restructurer la question de la participation des habitants et les modalités de ces différents temps d'échange.

Au mois de mai 2020, une réunion collective en présence de l'association Lianes a aussi été organisée afin de réfléchir à une annexe au règlement de fonctionnement. Cette annexe avait pour objectif de poser un cadre commun au propriétaire de chiens pour assurer une bonne cohabitation entre ces derniers et les animaux présents au chenil voisin de l'Îlot.



VII– Les perspectives 2021

A– Les perspectives de développement

Sur site avec le Rez-de-chaussée

Le projet d'extension sur le site du 4 rue de Lübeck a pris de nouveau des délais, a tardé à se concrétiser en 2020. L'association du théâtre du Potimarron qui occupait le RDC du bâtiment a fini par libérer les lieux en décembre 2020.

Le bailleur Habitation Moderne qui est le mandataire de gestion de ce bâtiment du patrimoine de l'EMS, a de nouveau eu connaissance de la volonté de l'association l'Îlot de louer le RDC du bâtiment en vue d'y faire de l'intermédiation locative (5 chambres/logements pourraient être utilisées à cet effet) et nous espérons que ce projet d'extension pourra voir le jour en 2021.

Le projet Archipel

Durant l'année 2020, la ville de Strasbourg a publié un appel à projet centré sur le déploiement de la politique du logement d'abord. Cet appel à projet fait partie du plan quinquennal pour le Logement d'Abord et la lutte contre le sans-Abrisme du gouvernement. Notre association a participé activement ces dernières années afin de construire la venue puis le cadre de cette action à déploiement local.

Nous avons donc répondu présent en écrivant un projet construit à partir de notre expérience propre de ces trois dernières années. Chacun a pu participer, des personnes extérieures à l'association ont pu apporter leur regard, et cette écriture a été finalement plus loin que cet appel à projet porté par la ville.

Effectivement, au-delà de celui-ci, nous avons pu revenir sur l'ensemble des projections que nous pourrions avoir d'une manière cadrée, en équilibre avec les financements disponibles, et ce texte nous servira pour un futur projet d'établissement que nous écrirons au cours de l'année 2021.

Ce projet muris de l'Archipel représente une nouvelle étape pour notre association. Ce projet est amélioratif pour elle, mais aussi pour nos habitants qui y trouveront un meilleur accompagnement, plus complet, avec un regard plus large sur les problématiques, sans lésiner sur nos origines qui se veulent ouvertes et co-construites.

Si ce projet se réalise, dans notre projection pour 2021, grâce à l'arrivée de nouveaux salariés, notre association sera renforcée en compétences et structuration. Le CA sera démobilisé de certaines compétences avec l'apparition d'un poste de direction. L'accompagnement que nous pourrions mettre en œuvre sera plus global et plus mobile, avec une ouverture facilitée vers du logement individuel pour les habitants. Mais aussi, point important selon nous, nous sommes dans la volonté qu'une étude d'impact ait lieu sur notre démarche pour ainsi obtenir un regard plus objectif sur nos pratiques et les faire évoluer plus efficacement si nécessaire.

Nous passerons un cap dans la gestion comptable, avec un budget plus important, nécessitant alors l'intervention d'un commissaire au compte. Notre équipe étant plus nombreuse, nous devons alors trouver de nouveaux locaux pour accueillir notre équipe mais aussi faire appel à un prestataire de gestion des paies pour l'externaliser.

Concrètement, ce projet ne sera peut-être pas déployé complètement dès ses débuts, mais il pose une vision à long terme, où notre association ne se positionnera pas sur un nombre important d'accompagnement (entre 70-90 selon les scénarii avec notre premier projet), mais où l'ensemble des compétences nécessaires au bon accomplissement de notre travail seront présente.

Fruit de trois années d'expérience et de discussion avec nos habitants, l'ensemble des difficultés que nous avons pu rencontrer lors de ces trois dernières années trouvent une solution dans celui-ci. Il permettra de nous positionner sur un véritable accompagnement global, de la rue au logement, dans le temps long avec la revendication du droit à l'échec, et surtout pour une typologie de public large, dont les personnes ayant connu un long parcours de rue.

B– Poursuite de la structuration de l'association

Réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques

En 2020, nous avons initié un partenariat avec Passerelle &compétences pour réaliser notre Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER). Pour cela nous avons été accompagnés par un bénévole de cette association, professionnel du domaine. Document obligatoire pour tout employeur, il a pour objectif de recenser les différents risques inhérents à notre activité et y trouver des solutions dans le but de prévenir les possibles accidents du travail.

Nous avons mis en place cette démarche collectivement avec le bénévole de Passerelle&compétence, les deux salariés de l'association et un membre du Conseil d'administration. Nous avons fait le choix d'élargir la réflexion pour qu'elle ne concerne pas uniquement les salariés mais également les habitants et les bénévoles de l'association.

Si cette démarche a mis en évidence certains axes d'amélioration, elle a surtout permis de prendre du recul sur nos pratiques et sensibiliser chacun à la prévention des risques et aux bonnes pratiques. Nous poursuivons cette démarche en 2021 pour accompagner sereinement la croissance de notre association.

Candidature au Dispositif Local d'Accompagnement

En novembre, l'Îlot candidate au Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) auprès de l'association Alsace Active. Ce dispositif aide les entreprises d'utilité sociale créatrices d'emplois à se développer (par exemple par le biais de cofinancements de missions d'experts utiles aux associations bénéficiaires).

En décembre, la candidature de l'Îlot a été retenue par le comité de sélection. Dans ce cadre, après une étude de l'organisation actuelle de l'association et de ses outils de gestion, un consultant sera en charge d'aider à la définition de solutions de gestion des ressources humaines et comptables mieux adaptées.

Réécriture des statuts de l'association

Nous avons acté lors de la dernière AGO de 2020 qu'il était nécessaire de remettre à jour les statuts de notre association. Effectivement, fruit de notre jeune expérience, ils ont été écrits avant les premiers accompagnements. Ils comportent alors aujourd'hui des dispositions qui ne sont plus adaptées à notre fonctionnement, nos besoins, et nécessitent d'être réécrits. La crise sanitaire nous ayant empêché de nous réunir comme nous le voulions, et nécessitant de prioriser notre action sur celle-ci, nous avons reporté pour 2021 cette réécriture et nous revaliderons ce point lors de l'AGO 2021.

Création d'un groupe de travail sur la thématique de l'accompagnement vers et dans le logement

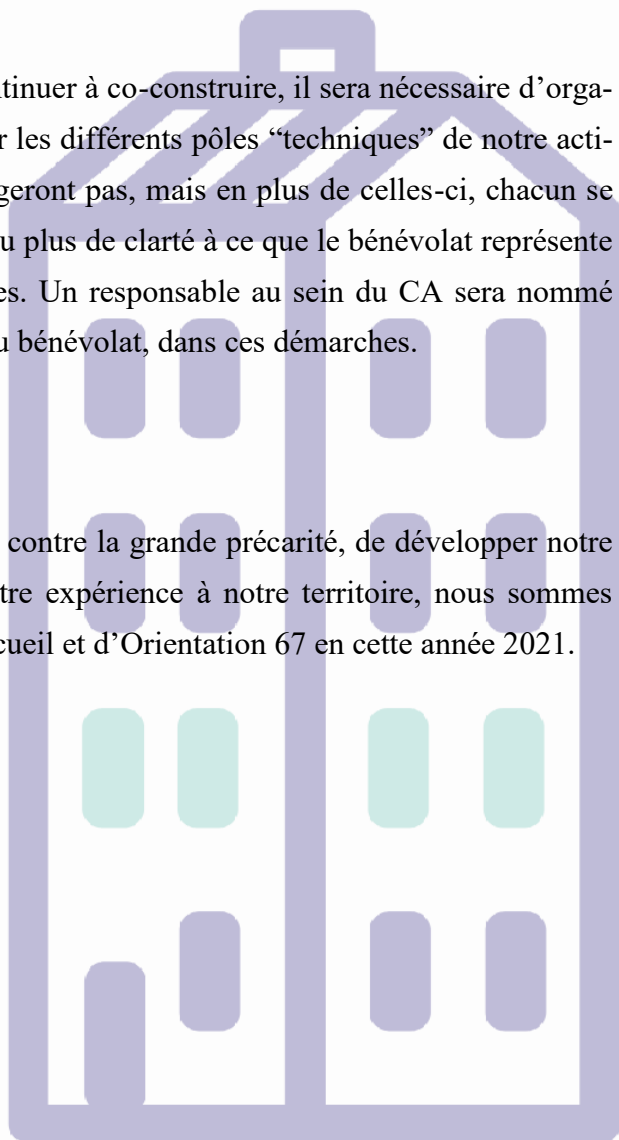
Nous avons le souhait de créer un groupe de travail « Accompagnement vers et dans le logement » en commun avec Yasmina Ferchiou. C'est un groupe de travail qui se veut être un espace d'échange sur les problématiques que peuvent rencontrer les équipes qui travaillent autour de la question de l'accompagnement vers et dans le logement. En effet, les modèles et les pratiques de l'insertion vers le logement évoluent et il nous semblait important de se retrouver pour questionner ces nouvelles pratiques, ces nouveaux modèles d'accompagnement et ces nouveaux dispositifs.

Réorganisation du Conseil d'Administration

Dans le cadre de notre souhait de nous développer et de continuer à co-construire, il sera nécessaire d'organiser le CA de telle manière à ce qu'il y ait un référent pour les différents pôles "techniques" de notre activité. Les titres et fonctions des postes pré existant ne changeront pas, mais en plus de celles-ci, chacun se verra doté d'une fonction de référent. Afin d'apporter un peu plus de clarté à ce que le bénévolat représente à l'Îlot, nous construirons des fiches "missions" spécifiques. Un responsable au sein du CA sera nommé pour soutenir l'animateur.trice, responsable pour l'instant du bénévolat, dans ces démarches.

Volonté de devenir membre du SIAO67

Dans le but de pouvoir participer plus activement à la lutte contre la grande précarité, de développer notre réseau partenarial, et de pouvoir apporter, transmettre, notre expérience à notre territoire, nous sommes dans le souhait de devenir membre du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation 67 en cette année 2021.



C– Communication extérieure

La Covid-19 a fortement impacté notre souhait de développer notre communication vers l'extérieur, empêchant toute rencontre. le projet de développement de communication de l'association. La dernière AGO a acté qu'il en fallait plus avec nos partenaires mais le contexte nous amène à reporter cet objectif à cette année 2021. La communication de l'association vers l'extérieur pour aussi nous permettre de mobiliser de nouveaux bénévoles et d'aller capter des fonds privés qui représente aujourd'hui un pourcentage très faible dans nos finances. . Cet objectif est reporté à cette année 2021.

Nous souhaitons, dès lors que la crise sanitaire sera derrière nous, nous investir dans une campagne de communication à destination du grand public sous forme de petites actions de rencontres ou nous associer à des événements avec des associations plus importantes. Aussi pour ce faire, nous remettrons à plat l'ensemble de nos outils de communication (flyers et site internet principalement).

D– Les actions collectives

L'année 2020 ne nous a pas permis d'engager tout ce que nous souhaitions construire ensemble et nous espérons que l'année 2021 sera plus clémente.

Nous souhaitons amorcer une rythmicité dans les actions collectives pour éviter de se faire happer par le quotidien et ainsi se réserver plus de temps en commun. L'idéal serait d'organiser des conseils des habitants plus régulièrement, au moins une fois par mois, de se retrouver autour d'un repas partagé toutes les deux semaines, de sortir faire une activité à l'extérieur de l'Îlot une fois dans le mois et de partager des activités sur site comme du yoga, de la sculpture sur bois, jardinage, ateliers de bricolage etc., une fois par semaine. Cela reste à construire avec les habitants selon leurs disponibilités et leurs envies. Et bien évidemment, ceci se réalisera dans le respect des règles sanitaires et en fonction de la réouverture des espaces de loisirs et de culture.

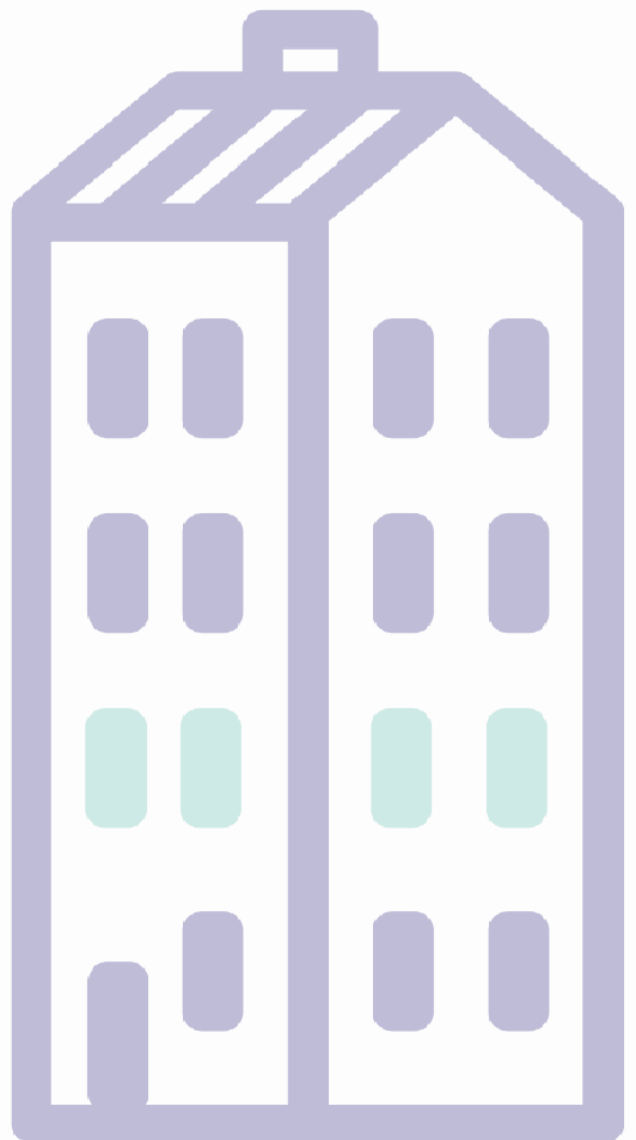
Après presque un an de confinement et de couvre-feu, nous constatons que les espaces collectifs ont besoin d'être rafraîchis. Nous prendrons le temps en 2021 de faire du tri dans nos affaires, de réaménager les espaces et de faire un coup de peinture dans les locaux pour qu'on continue à se sentir bien dans cette maison. Les habitants ont aussi émis l'idée de créer un espace dédié au bricolage. Nous verrons ensemble comment envisager ce lieu.

Un travail collectif sur le règlement de fonctionnement sera aussi engagé en 2021. Cela fait maintenant plus d'un an que la dernière version a été écrite et il est intéressant de refaire un point régulièrement. Les habitants sont aujourd'hui en demande de restructuration des règles collectives et nous allons mettre en place un groupe de travail avec ceux qui le souhaitent, l'équipe salariée et des membres du Conseil d'Administration.

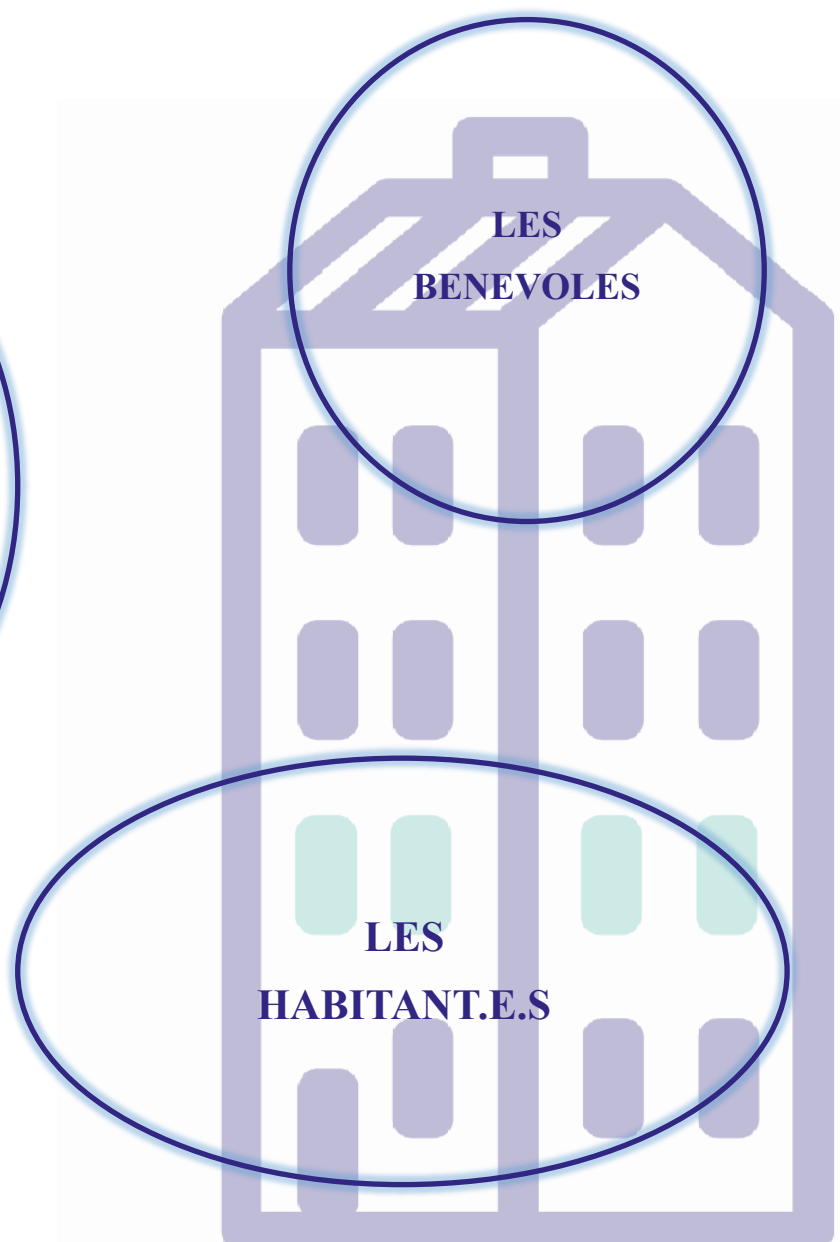
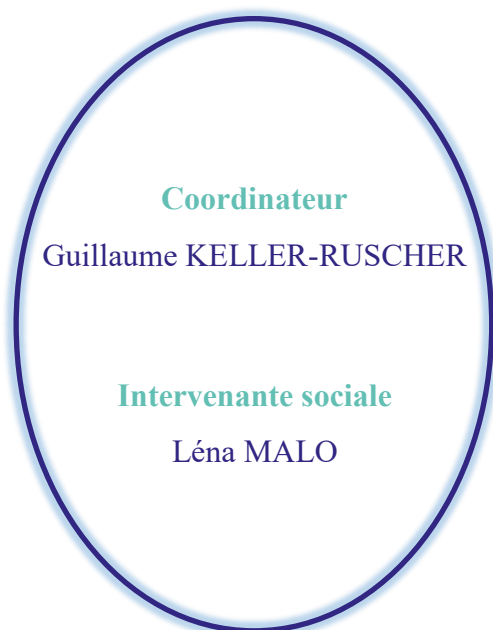
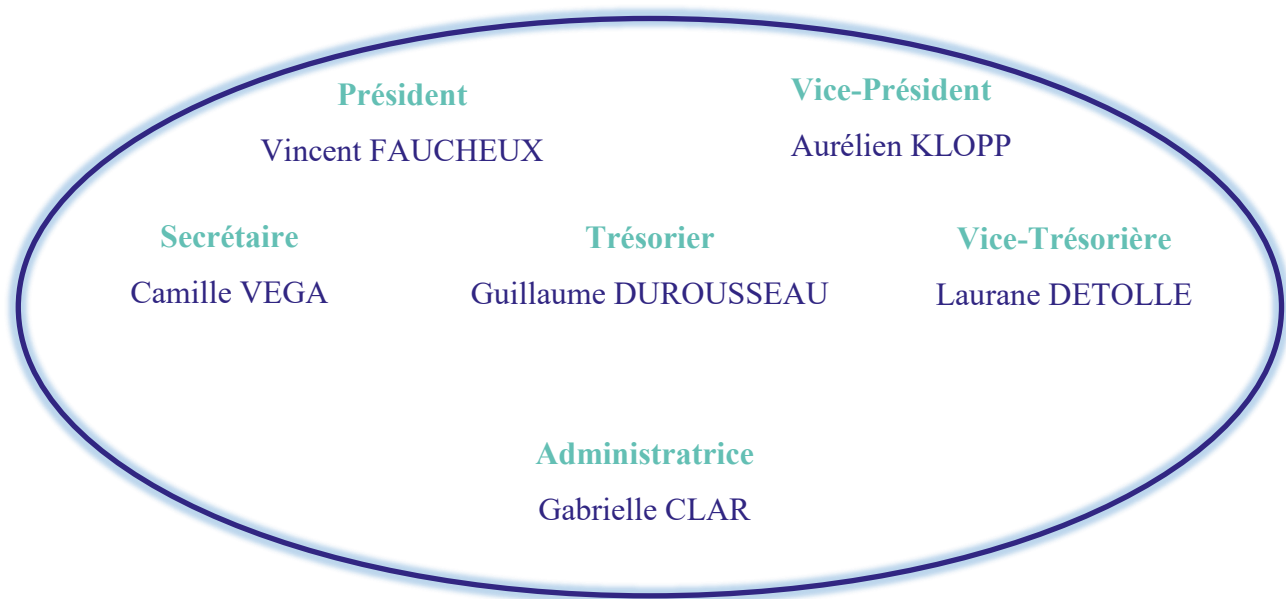
ANNEXES

ANNEXE I : Organigramme

ANNEXE II : Questionnaire aux habitant.e.s 2020



ANNEXE I : ORGANIGRAMME



ANNEXE II : Questionnaire aux habitant.e.s 2020

QUESTIONNAIRE AUX HABITANT.E.S

(Et personnes hébergées présentes sur toute l'année 2020)

Bonjour à tous !

Afin de nous permettre toujours plus d'améliorer notre fonctionnement et d'être au plus près de vos besoins, nous vous encourageons à répondre à ce questionnaire.

De plus, l'Assemblée Générale de l'association se déroulera le 26 mars 2021 (*reportée au 23/06/2021*) et nous souhaiterions avoir votre avis sur plusieurs aspects (la vie quotidienne, les locaux, le suivi dans les démarches...) afin d'appuyer vos envies, vos désirs et vos projets lors de cette réunion.

Ce questionnaire est anonyme. Toutefois, si vous souhaitez de l'aide pour le remplir ou si vous avez des questions, nous restons à votre disposition. N'hésitez pas à commenter votre réponse à côté si vous en ressentez le besoin.

INFORMATIONS GENERALES

Depuis combien de temps avez-vous emménagé à L'Îlot ?

.....

LES LOCAUX

Êtes-vous satisfait de la situation géographique de la maison ?

OUI

NON

Si non, pourquoi

.....

Les espaces collectifs (cuisine, salon, salles d'eau) vous semblent-ils adaptés, pratiques ?

OUI

NON

Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

Les espaces personnels (chambres) vous semblent-ils adaptés, pratiques ?

OUI

NON

Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

Avez-vous aménagé votre espace personnel selon vos goûts ?

OUI

NON

Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

La boîte aux lettres commune vous satisfait-elle ?

OUI

NON

Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

Le local de stockage vous satisfait-il ?

OUI

NON

Si non, pourquoi ?

.....

.....

.....

LA VIE QUOTIDIENNE

Êtes-vous satisfait du partage des tâches (ménage/collecte) ?

OUI

NON

Si non, pourquoi ?

.....

.....

Êtes-vous satisfait par la présence des animaux ?

OUI

NON

Si non, pourquoi ?

.....

.....

.....

Êtes-vous satisfait par la vie en collectivité ? (Entente avec les habitants / sécurité / temps partagés / activités...)

.....

.....

.....

La régularité du conseil des habitants vous satisfait-il ?

OUI

NON

Si non, pourquoi ?

.....

.....

.....

L'organisation du conseil des habitants vous satisfait-il ?

OUI

NON

Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

L'organisation et la régularité (tous les trois mois) du conseil des habitants obligatoire vous satisfait-il ?

OUI

NON

Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

LES SALARIES ET BENEVOLES

La présence des travailleurs sociaux et le suivi social proposé vous satisfait-il ?

OUI

NON

Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

Si addictions, vous sentez-vous accompagné(e) par l'équipe salariée ?

OUI

NON

Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

Si problèmes de santé, vous sentez-vous accompagné(e) par l'équipe salariée ?

OUI

NON

Si non, pourquoi ?

.....

La présence des bénévoles vous satisfait-elle ?

OUI

NON

Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

Souhaiteriez-vous que L'Îlot se rapproche d'autres associations ?

OUI

Si oui, lesquelles ?

NON

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Classez ces éléments par ordre de priorité : De 1 à 7

Payer son loyer

Trouver un travail

Se soigner

Sortir d'une addiction

Participer à la vie collective

Participer à des ateliers / activités

Participer aux actions d'une autre association

Le montant du loyer vous semble-t-il justifié ?

OUI

NON

Si non, pourquoi ?

.....
.....

Avez-vous déjà connu une situation d'impayé ?

OUI

NON

Êtes-vous à jour dans vos paiements ?

OUI

NON

.....
.....

Avez-vous la volonté de rester ?

OUI

NON

Si non, pourquoi ?

.....

.....

.....

Avez-vous des projets en cours ? (Professionnels / personnels)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Où vous voyez-vous dans 6 mois, 1 an ?

.....

.....

.....

.....

.....

Vous sentez-vous chez vous ? 1 = Oui parfaitement, 5 = Non pas du tout

1 2 3 4 5

Vous sentez-vous bien ici ? 1 = Oui parfaitement, 5 = Non pas du tout

1 2 3 4 5

Seriez-vous susceptible d'inviter des proches à venir vous rendre visite dans la maison ?

OUI

NON

Si non, pourquoi ?

.....

.....

.....

Votre consommation (alcool, cigarette et/ou autre) a-t-elle augmenté depuis votre arrivée ?

OUI elle a augmenté

NON elle n'a pas changé

Ma consommation est en baisse

Avez-vous des idées pour améliorer le lieu de vie, l'organisation de l'association ?

.....

.....

.....

.....

.....

Avez-vous des idées de projets collectifs ?

.....

.....

.....

.....

.....

COVID 19 – CRISE SANITAIRE ET VIE QUOTIDIENNE

Nous faisons face à une crise sanitaire depuis le mois de mars 2020, il nous semble intéressant d'avoir vos retours sur la manière dont vous avez vécu cette période à l'Îlot.

Pensez-vous avoir été bien informé sur les mesures mises en place par le gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire et les répercussions locales à Strasbourg ?

OUI

NON

Si non, pourquoi ?

.....

.....

.....

Êtes-vous satisfait de l'organisation mise en place à l'Îlot pendant toute cette période ?

OUI

NON

Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

La crise sanitaire a-t-elle impacté votre vie quotidienne ?

OUI

NON

Si oui, comment ?

.....
.....
.....

La crise sanitaire a-t-elle eu un impact sur votre consommation et/ou votre état de santé ?

OUI

NON

Si oui, comment ?

.....
.....
.....

La crise sanitaire a-t-elle impacté le suivi de vos projets personnels (accès aux droits, économie financière, formation, emploi, logement...) ?

OUI

NON

Si oui, comment ?

.....
.....
.....

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire.

Lorsque vous l'aurez complété, vous pouvez le remettre directement en main propre aux salariés de l'association ou le déposer dans la boîte aux lettres à côté du bureau si vous souhaitez rester anonyme ou si nous sommes absents à ce moment-là.

L'équipe de L'Îlot

Les actions de l'association ont été possible en 2020 grâce au soutien financier de :

